

PHASE V ÎLOTS-TEST

1

ENTRÉE NORD
TRAITEMENT DE
LA TRAVERSÉE

2

ENTRÉE SUD
TRAITEMENT DE
L'ACCUEIL

ENTRÉE NORD

1

ÉTAT DES LIEUX

2

ENJEUX ET
POINTS DE
VIGILANCE

3

PRESCRIPTIONS
PARTICULIÈRES

4

VISION
OPÉRATIONNELLE

1900 - La charette au début du siècle ...



1930/40 - Démocratisation du véhicule motorisé



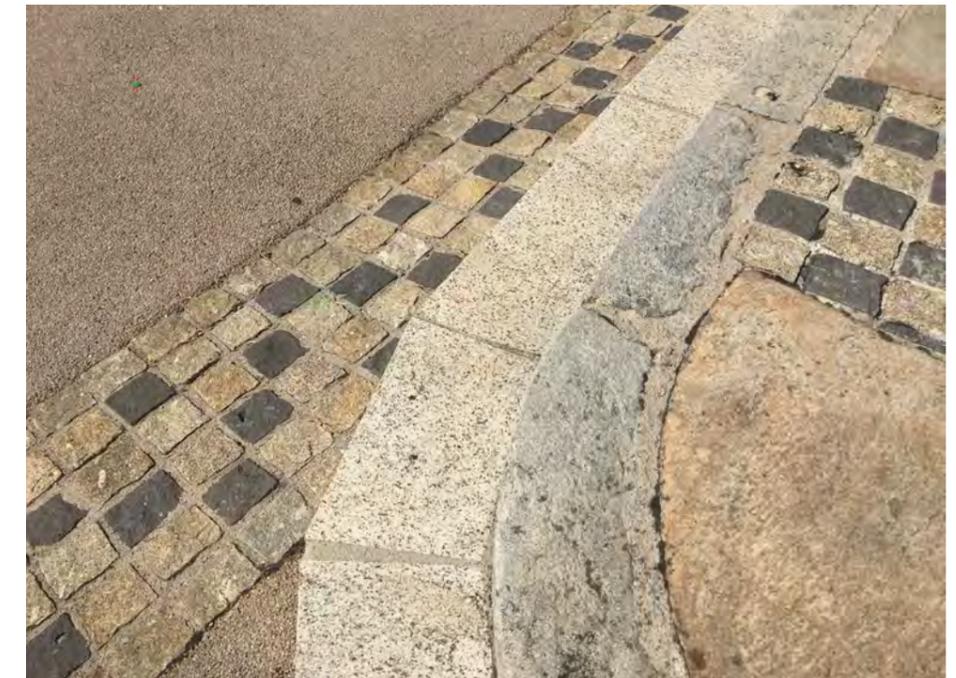
2020 - Aménagements modernes ...



> Dénivelés gérés par des pentes douces et chaussée bombée (EP vers l'extérieur) ; dallage de mise à niveau des seuils ; revêtements perméables (empierrements traditionnels, calade, pavage, terre compactée roulante, ...) et « macadam ».



> Mise en œuvre d'une chaussée routière dite « tarmacadam » ; goudronnage, re-profilage et uniformisation des sols ; revêtement imperméable (eau de ruissellement) ; création de zone de stationnement, création de caniveaux.



> Réfection par des routes d'asphalte comprimé avec enrobés bitumineux, terrassements et rehaussement des sols, grandes modifications dans la gestion des dénivelés, matériaux importés et dialogue limité avec l'ancien (multiplication des teintes).

Contraction général de l'espace public ...



Fond de plan - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon



- 1 - Absence de fil d'eau de ruissellement ou de caniveaux.
- 2 - Zone de stagnation et rétention des eaux. Enfouissement d'une ancienne ruelle souterraine condamnée.
- 3 - Massif de soutènement redirigeant les EP vers le sud.
- 4 - Écoulement des eaux de ruissellement dans le sens de la pente vers la Place de la Halle, lessivage des matériaux.
- 5 - Accumulation des eaux et envahissement de la végétation.



Gestion des niveaux par pentes douces sans emmarchements

Murets éperons de séparation

Macadam, absence de bordure et de trottoirs

Dalles en béton pour le rattrapage des niveaux

Création de trottoirs

Bordure en pierre massive

Réfection de la chaussée en asphalte

Réfection de la couche de roulement en enrobé teinté

Addition de passage piéton

Réduction de la voirie - remaniement des trottoirs



Atmosphère au début du XX^{ème} siècle ...



Alternance des hauteurs - rythme façades :
Végétal qui borne la voirie :



Création de passages piétons :
Mutation du trottoir en zone de stationnement :
Réduction de la voirie :
Disparition des terrasses et appauvrissement de l'espace

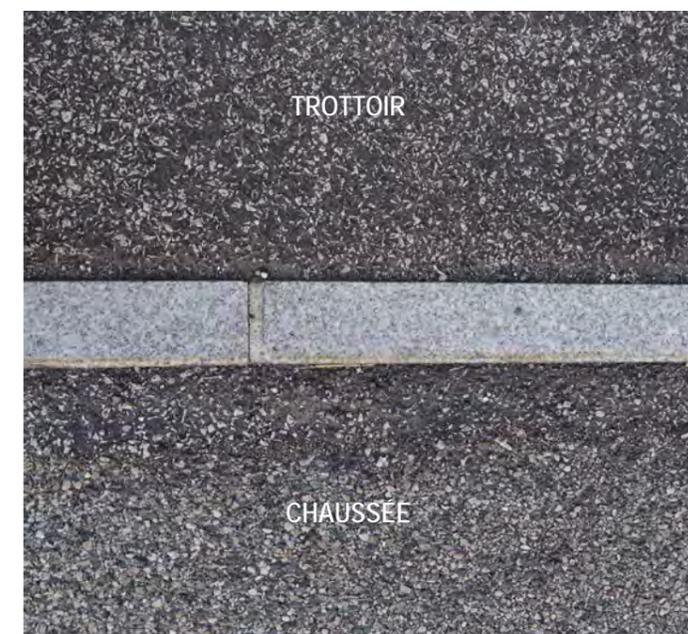
Perspectives actuelles ...

> Grande complexité des couches successives de trottoirs et des modifications de tracés de la voirie méritant une cartographie lors du futur projet d'aménagement

Vues actuelles ...



Adaptation des bordures

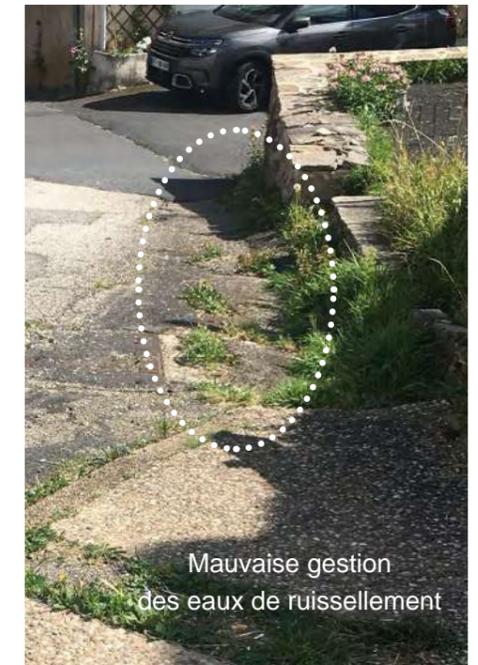
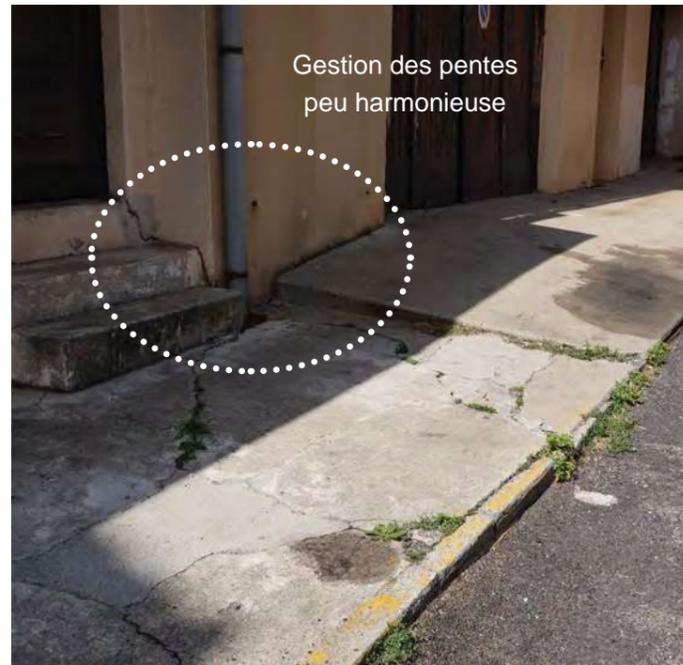
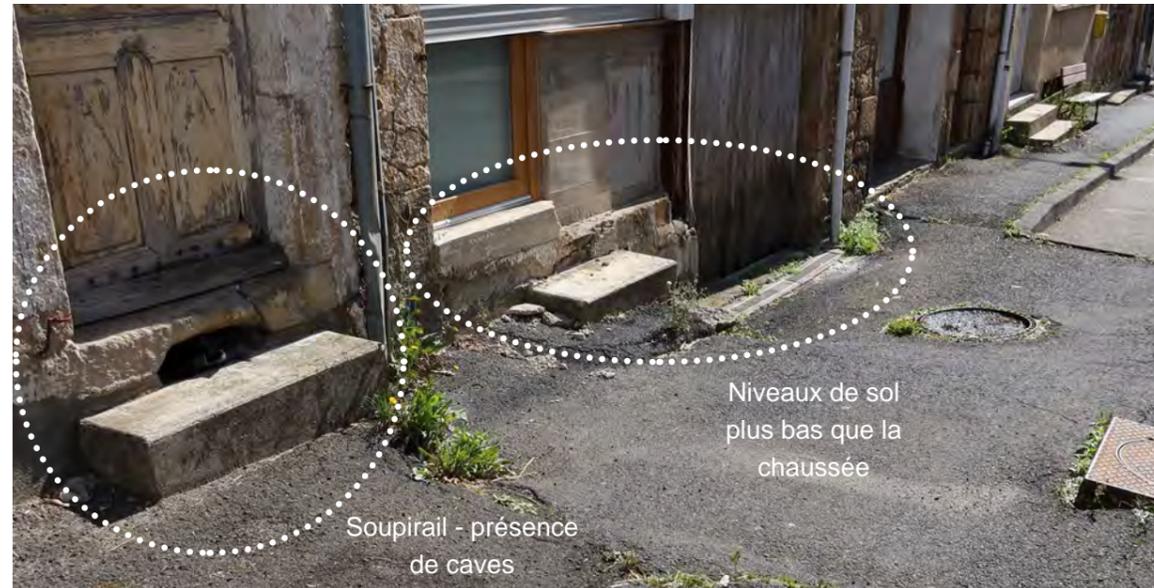


> Bordures en béton gris petit granulat, peu robuste et éclate sous le poids des camions.

> Bordures en pierre reconstitué gros granulat, peu résistant - dégradation importante.

> Bordures en béton ciment teinté fin, robuste et résistant aux camions (pas d'éclatement).

> Bordures en granit, robuste et résistant aux camions, mais teinte inadaptée (trop froid).



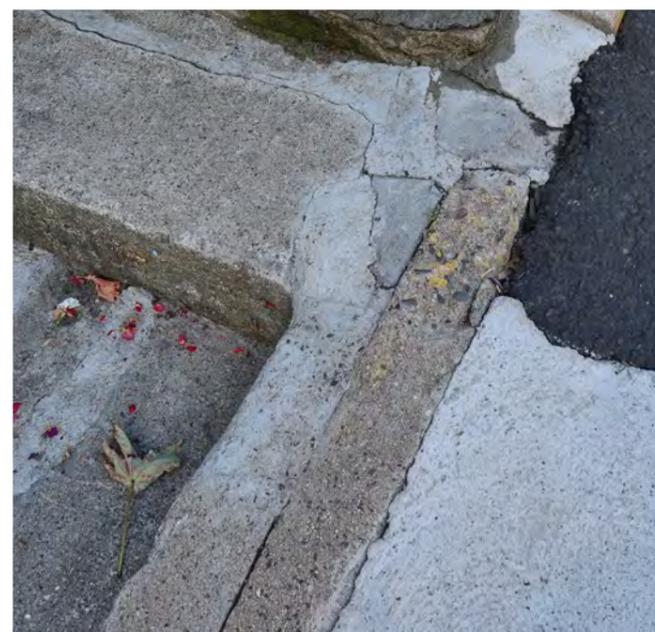
Béton noir plus ou moins dégradé ...



Stabilisé sablé coloré et béton désactivé gros granulat ...

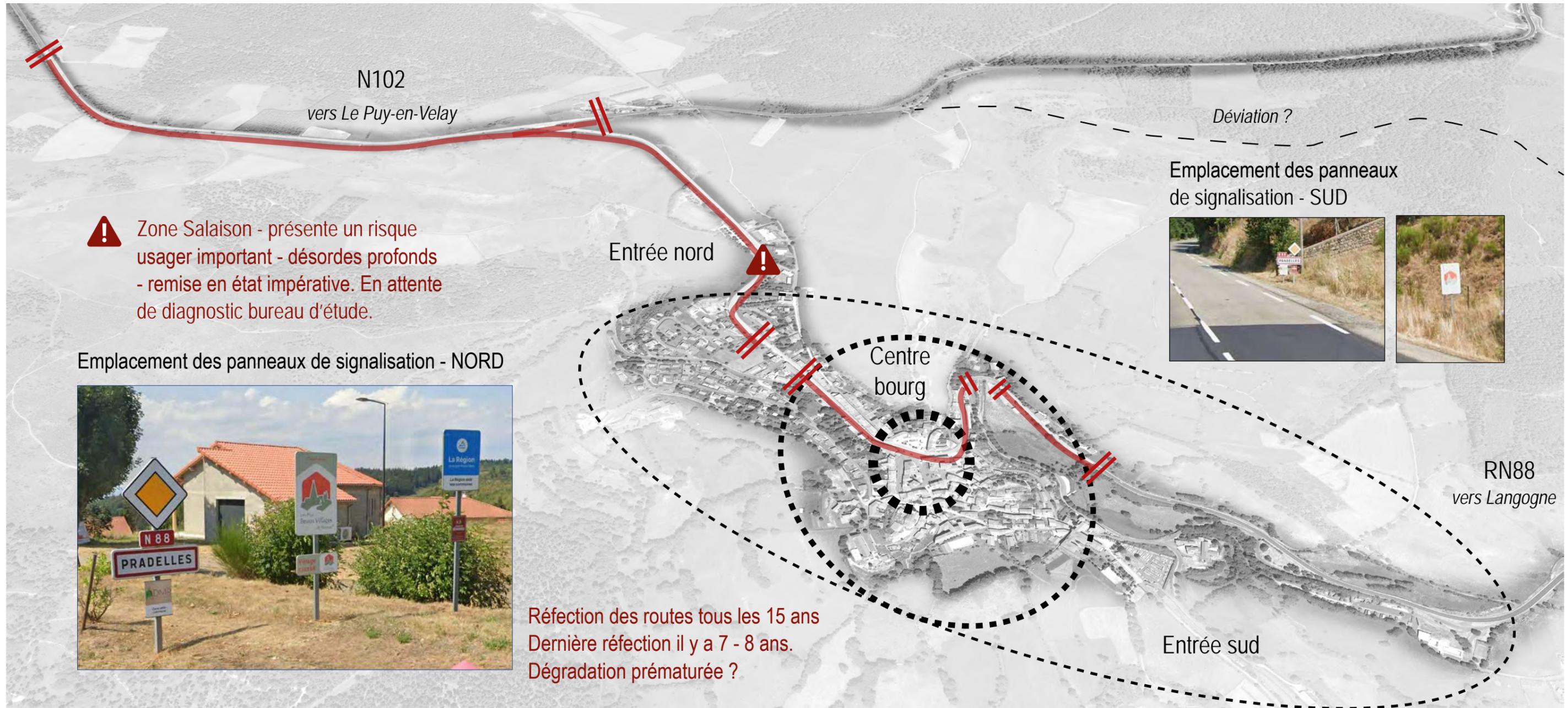


Dalle béton armé, ciment blanc et divers ragréages ...



Sable non stabilisé ou terre battue ...





ENTRÉE NORD

1

ÉTAT DES LIEUX

2

ENJEUX ET
POINTS DE
VIGILANCE

3

PRESCRIPTIONS
PARTICULIÈRES

4

VISION
OPÉRATIONNELLE



1 - Hiérarchisation des voies entre tracés anciens et modernes

- + Lisibilité des trois strates historiques en centre-ville : Intra-muros du castrum / Faubourg / Voie de percée RN88.
- + Équilibre de traitements de surface par rapport à l'histoire de la cité : obtenir d'autres teintes que noir.. adapté aux espaces traversés et usages du centre-bourg.
- + Coutures selon les lignes directrices existantes.
- + Dissociation des espaces par les revêtements de surface.
- + Maîtriser les lignes d'arrêt de l'enrobé en amont et en aval du village en fonction des séquences stratégiques.
- + Implantation raisonnée de la signalétique.



2 - Gestion soignée des points de contacts et des transitions avec l'existant

- + Préserver les fragments de revêtement anciens (calades, bordures, pavage, ...).
- + Arbitrer la purge de certains trottoirs pour une épuration / simplification des couches visibles.
- + Prise en compte et intégration des accidents de terrain et de la gestion des dénivelés.
- + Notion d'entretien et de gestion raisonnée des eaux pluviales à l'échelle de l'ensemble du bourg.
- + Anticipation des inter-espaces non-traités et des éventuelles césures entre les limites de prestation de la DIR et les futurs aménagements de la commune (continuité et articulations des espaces publics).

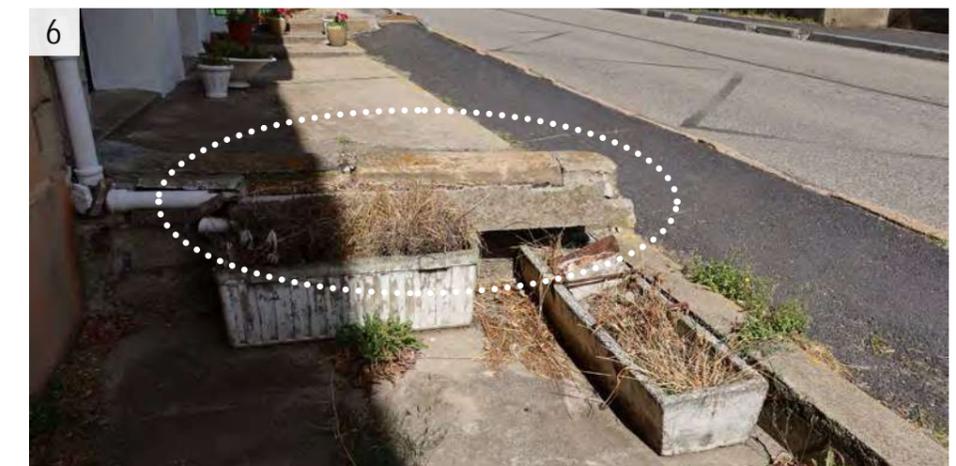
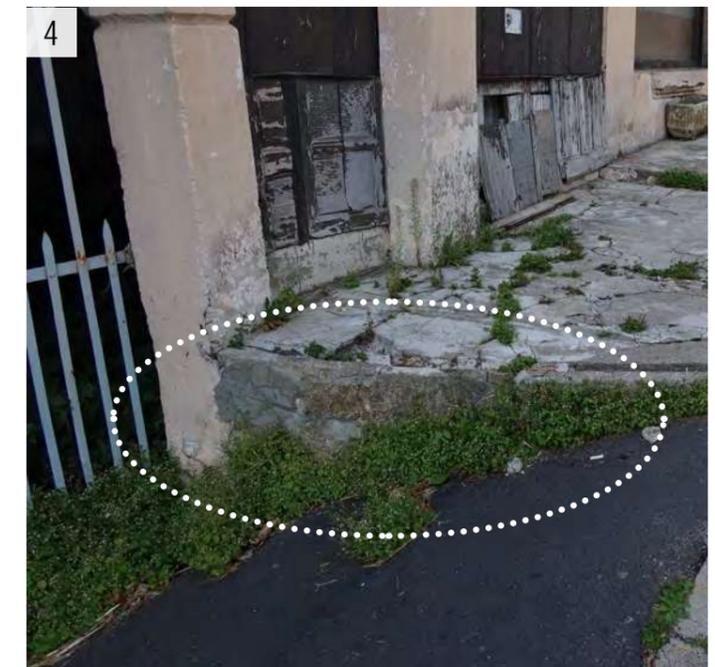
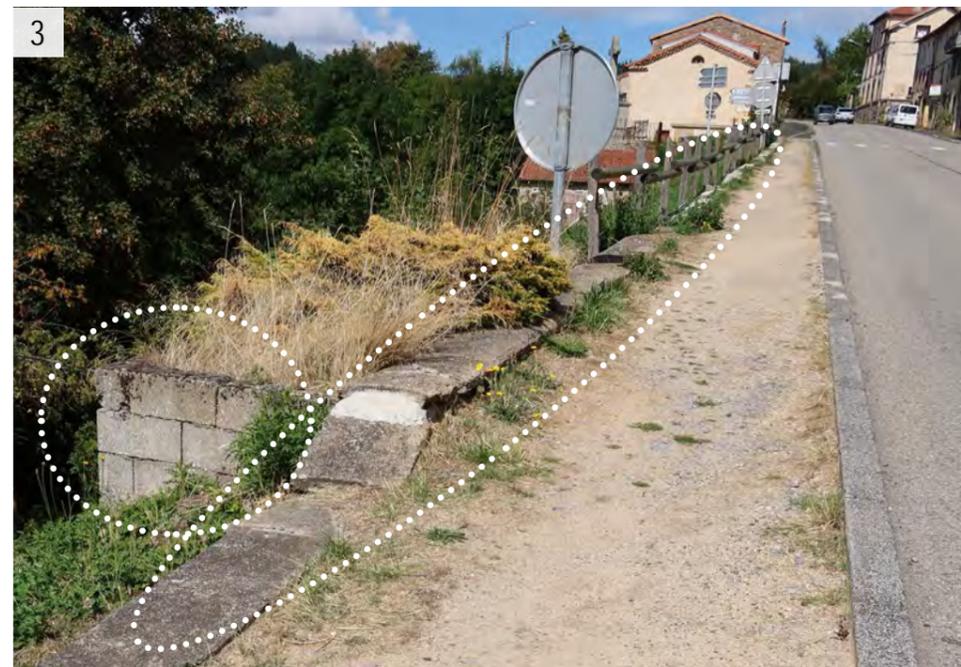
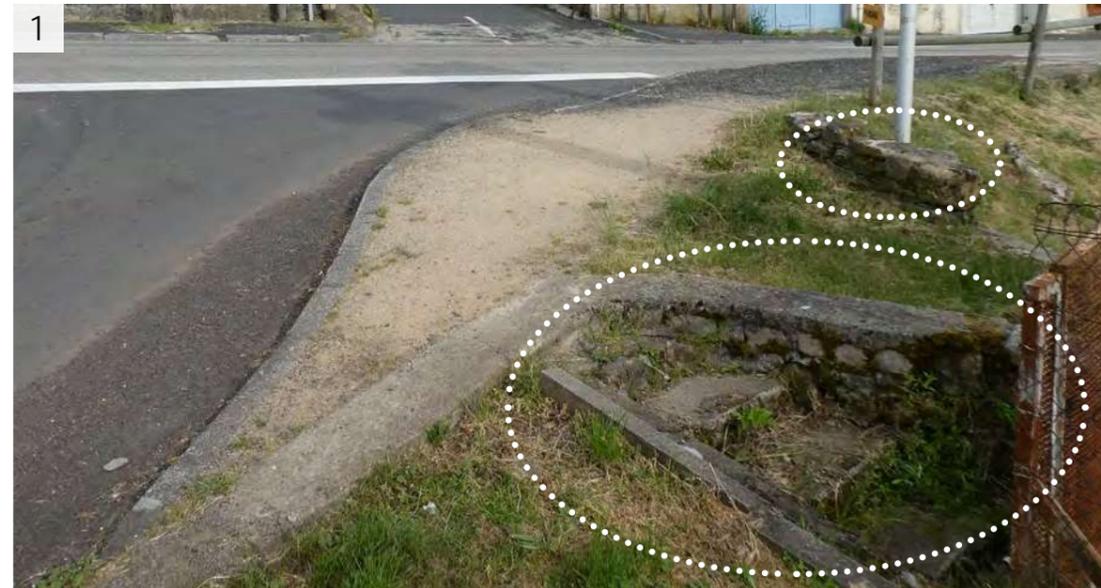


3 - Interprétation des matériaux et recherche d'un rendu esthétique adapté à un site sensible

- + Trouver un consensus entre contraintes routières (respecter les normes de sécurité et de fluidité du trafic) et assumer une réfection franchement patrimoniale.
- + Unité des matériaux : colorimétrie, teinte et saturation selon palette chromatique de l'existant. Intégration des revêtements de sols déjà mis en œuvre (ex: Pl du Foirail).
- + Maîtriser la qualité des enrobés, formulations, tests et échantillons à présenter à l'ABF, compatible SPR.
- + Explorer les possibilités de granulométrie et d'effet de matière : jouer sur les sables et graviers. Travail d'aspect rustique des enrobés avec enduits superficiels d'usure.
- + Hiérarchisation paysagère et intégration d'une végétalisation de la voirie compatible SPR.



Fond de plan - échelle 1/500^{ème} - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon



Description générale

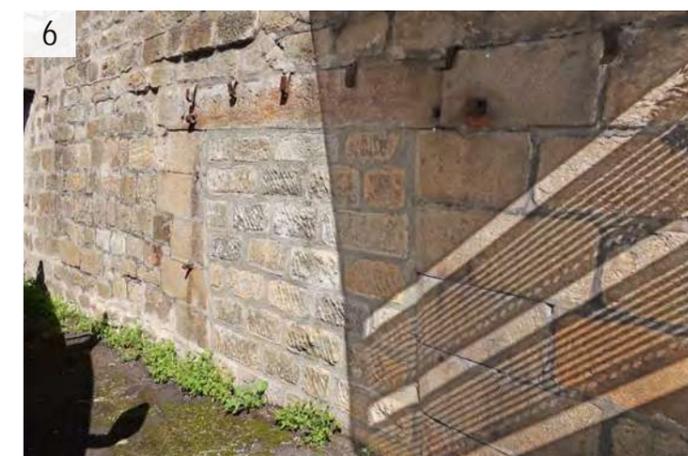
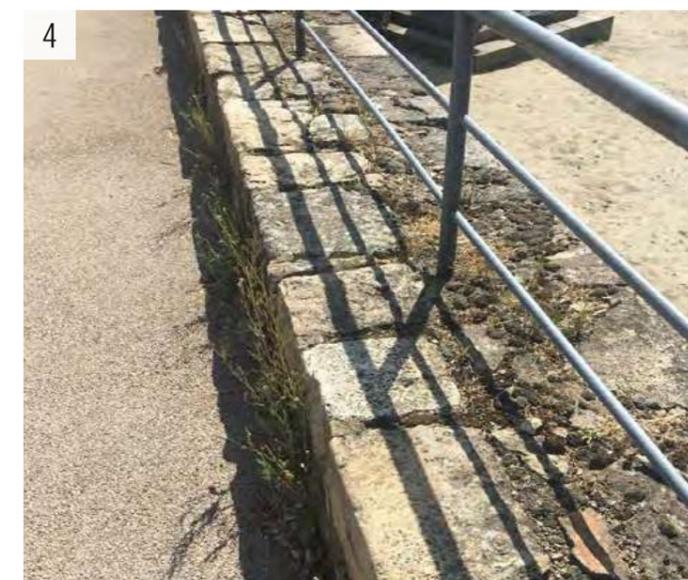
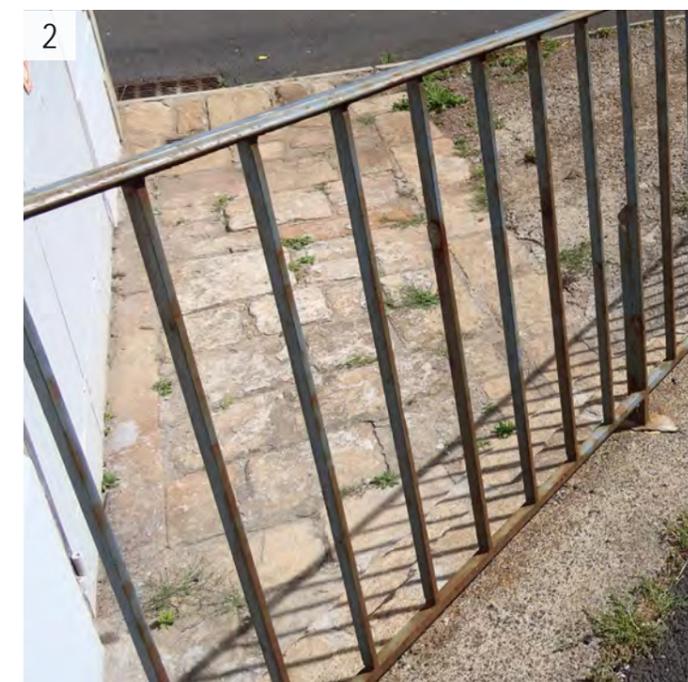
- 1 - Liaison avec les jardins potagers, emmarchement à préserver,
- 2 - Mur de soutènement à restaurer, embellir,
- 3 - Dalle de couverture à restaurer et purge des éléments béton,
- 4 - Pentes d'origine à restituer et réfection des terrasses,
- 5 et 6 - Murs éperons à restaurer et à systématiser pour accompagner par des terrassements jusqu'à la Place de la Halle.

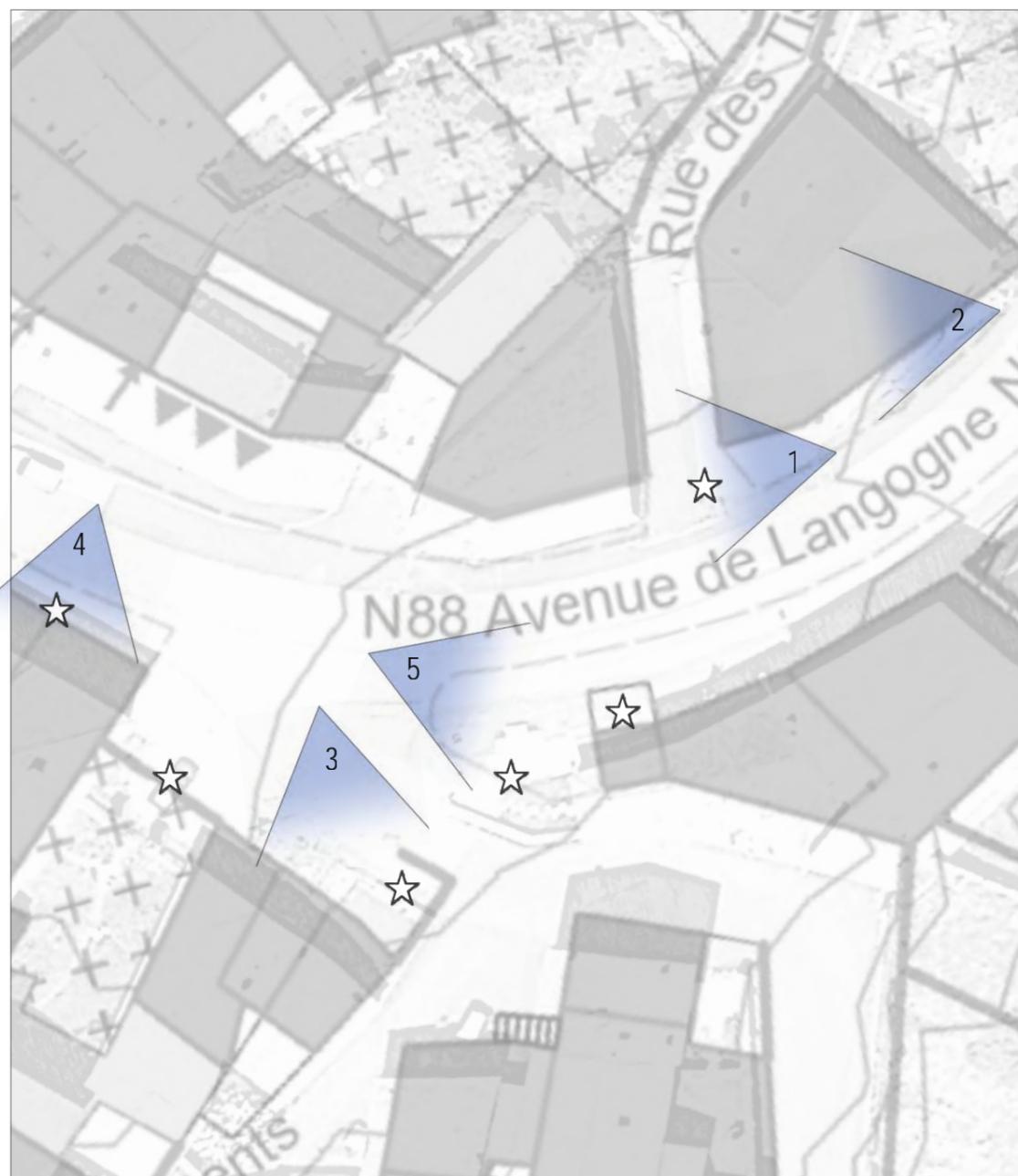


Fond de plan - échelle 1/500^{ème} - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon

Description générale

- 1 - Liaison escalier à ré-ouvrir et aménagement de la placette,
- 2 - Restauration et mise en valeur des sols dallage de pierre,
- 3 - Restauration et mise en valeur des fragments de calades,
- 4 - Restauration et entretien des murs de soutènement,
- 5 - Gestion des EP et soutien des structures anciennes,
- 6 - Réouverture de la voie souterraine condamnée.





Fond de plan - échelle 1/250^{ème} - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon

Description générale

- 1 - Restauration des murs de soutènement (chaîne d'angle),
- 2 - Réfection soignée des emmarchements d'entrée,
- 3 - Restauration des terrasses et de la gestion des plantations,
- 4 - Mise en valeur des pierres de taille de jambage des portes,
- 5 - Mise en valeur de la bascule ancienne (pesée des véhicules et/ou animaux) et harmonisation du traitement des sols.



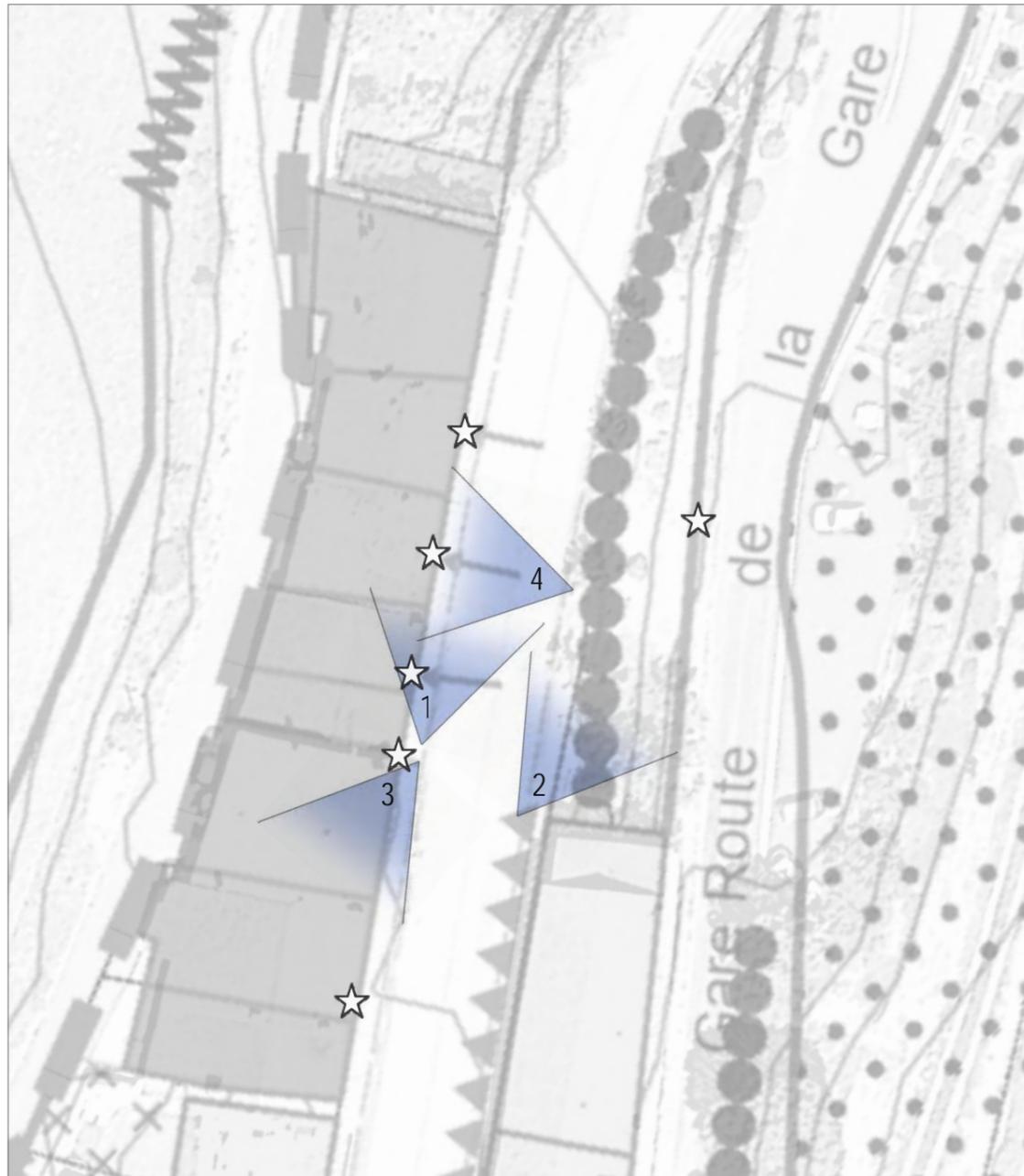


Fond de plan - échelle 1/250^{ème} - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon

Description générale

- 1 - Dévégétalisation soignée des parements et rehaussements,
- 2 et 3 - Dévégétalisation, nettoyage, consolidation des blocages internes des maçonneries et rejointoiement des parements extérieurs,
- 4 - Mise en valeur des inter-espaces, emmarchement et plantations,
- 5 et 6 - Mise en valeur des coutures de maçonneries en surépaisseur,
- 7 - Gestion raisonnée des EP répartis sur l'ensemble des jardins.

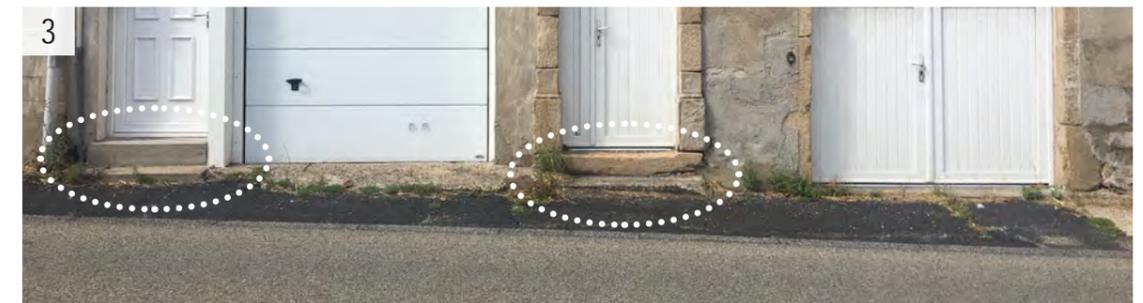




Fond de plan - échelle 1/250^{ème} - Source : Agence GHECO - Bernard Wagon

Description générale

- 1 - Réfection des trottoirs et continuité de sol,
- 2 - Harmonisation des traitements de surface des accès habitat,
- 3 - Mise en valeur des seuils en pierre dans une pente harmonieuse,
- 4 - Utilisation de matériaux nobles plutôt que du béton,
- 5 - Harmonisation des seuils (bateau d'accès aux garages),
- 6 et 7 - Intégration et implantations plus heureuses des regards.



ENTRÉE NORD

1

ÉTAT DES LIEUX

2

ENJEUX ET
POINTS DE
VIGILANCE

3

PRESCRIPTIONS
PARTICULIÈRES

4

VISION
OPÉRATIONNELLE

AUJOURD'HUI



Route Nationale N88



Place de la Halle et Place du Foirail



Ruelles du centre bourg

DEMAIN



> La nationale pacifiée



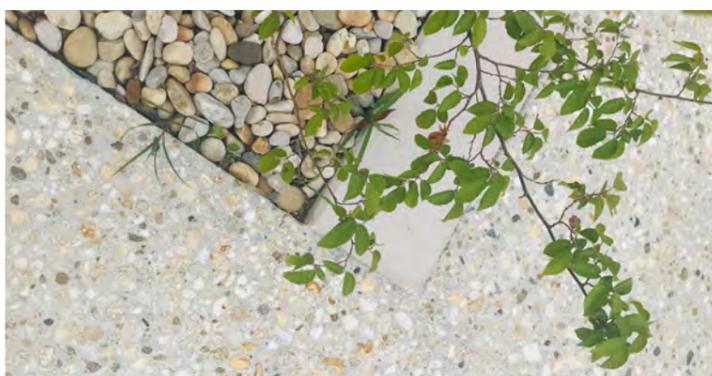
> Une polarité accueillante



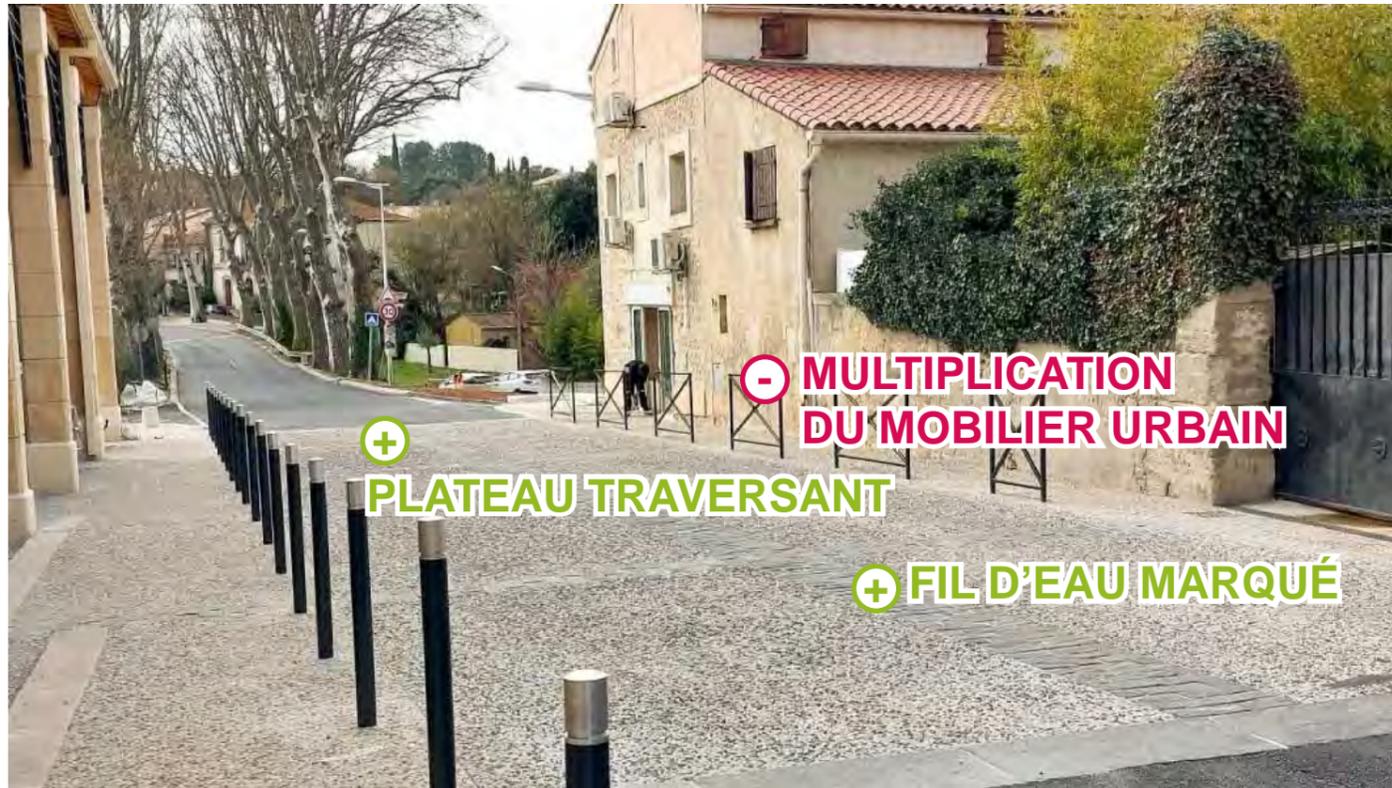
> Des ruelles valorisées



- > Une matérialité identitaire
- > Un profil de principe et des détails de revêtements pour souligner les ruelles du bourg



Calades anciennes...
Dalles calcaires calepinées...
Massifs soulignés de petits pavés...
Béton avec agrégats de différentes tailles...
Une esthétique contemporaine élégante valorisant la forme urbaine du centre-bourg historique !



Béton désactivé en coeur de village Restinclières. (34160) - Source : <https://sols.fr/references/coeur-de-village-restinclières>



Poët-Laval - espace public - Source : http://www.kanope.fr/single_project12.html



Confluence Lyon



Béton désactivé en coeur de village Puget-sur-Argens
Source : <https://sols.fr/references/coeur-de-village-puget-sur-argens>



Béton désactivé en coeur de village Bourdeaux (26056) - Source : <https://sols.fr/references/coeur-de-village-bourdeaux>

Chaussée, plateau et traversée piétonne



- > Reprendre le vocabulaire existant.
- > de l'enrobé coloré (teinte claire) pour la voirie, de l'enrobé grenailé pour le plateau traversant et de la résine pour les traversées.

Trottoirs piétons



- > une surface en sablé stabilisé pour marquer les cheminements piétons en dehors du périmètre centre-bourg

- > une surface en béton unifiant les espaces majoritairement piétons du centre-bourg différentes finitions par lieux, bouchardé, désactivé, et d'agrégats de différentes dimensions (granulométrie)

Centre intra-muros

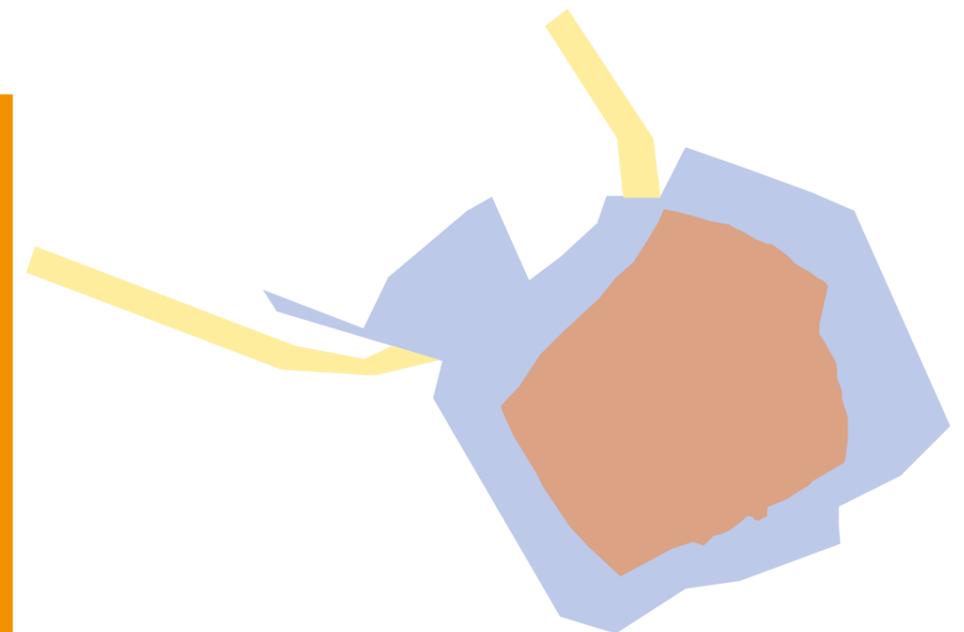


Caniveaux et bordures



- > de la pierre dalles, pavés, bordures, cadettes, caniveaux...

- > un calepinage pour articuler différents sous-espaces, marquer des seuils, orienter et dynamiser le sol deux largeurs de dalles, des dalles parfois relevées pour devenir bordures ou assises, des bandes de pavés en pieds de façade...



- > Des matériaux de plus en plus nobles à mesure de l'avancée en direction du centre historique

Une coordination indispensable

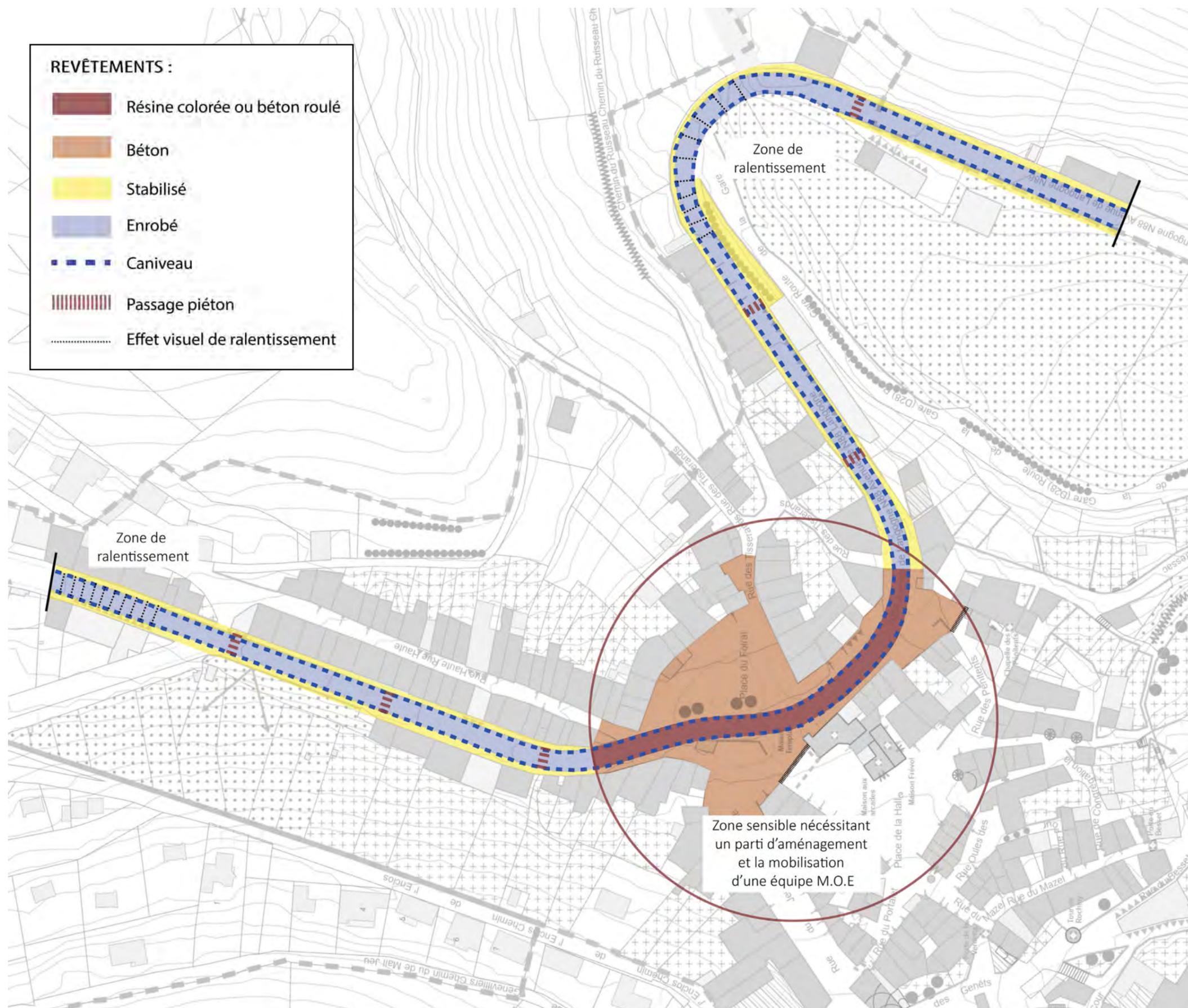
> Défauts de constance dans la réfection des sols. Lutter contre l'effet patchwork en engageant un dialogue anticipé avec l'ensemble des acteurs.

> Concertation avec la DIR sur la délimitation claire des zones d'intervention de chacun, notamment pour le traitement des trottoirs. Intégrer les contraintes techniques de la DIR (portance des sols et couches sous-jacentes, structure, soutènement caves, ...).

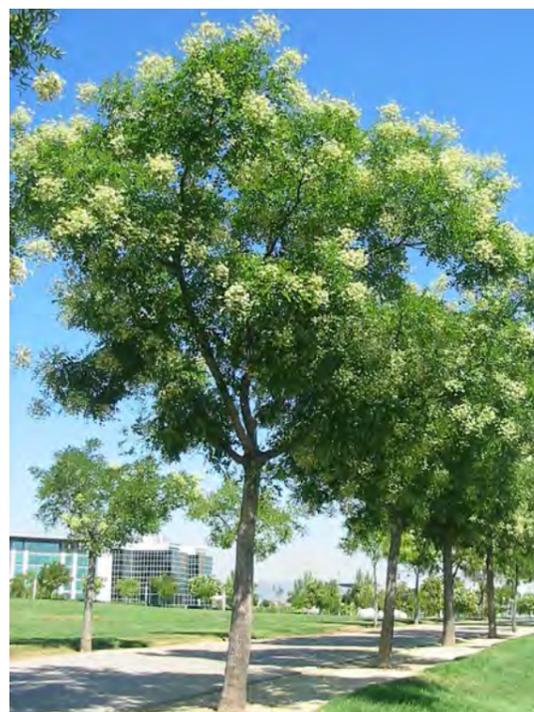
> Préciser le périmètre « sensible » en hyper-centre qui nécessite un projet de requalification avec une équipe MOE (modification du tracé, liaison avec la rue haute et la place de la halle, gestion des EP, ...)

> Adaptation du gabarit de la voirie pour intégrer les besoins spécifiques d'usage : passage de 7 mètres minimum pour engins agricoles et déneigement. Jouer sur les effets visuels en positionnant les caniveaux à l'intérieur : impression de rétrécissement qui maintient le passage.

> Ralentissements dans les séquences d'entrée pour la sécurisation du piéton par des filtres visuels non-sonores.



ARBRES TIGES



Pradelles : le balcon du midi

ARBRES TIGES

- > Choisir des essences au **feuillage léger**, ne générant pas d'ombres denses mais plutôt «vibratiles» sur le sol
- > Proposer un choix d'essences dont la couleur du feuillage, la forme des fruits et des fleurs varieront au long de l'année...

STRATE BASSE

- > Penser un choix de végétaux demandant peu d'entretien futur
- > Travailler les implantations en jouant des hauteurs selon les directions à affirmer ou les transitions à effectuer, tout en n'obstruant jamais les vues filantes de toutes parts...



SOPHORA JAPONICA

Ht 15 à 20 m

GLEDITSIA

Ht 15 à 20 m

MELIA AZEDARACH

Ht 6 à 15 m

PETITS ARBUSTES



DEUTZIA GRACILIS



SALIX PURPUREA

GRAMINÉES



STIPA TENUIFOLIA



BRIZA MEDIA

COUVRE-SOLS



VINCA MINOR 'ALBA'

VIVACES



ACHILLEA MILLEFOLIUM



CENTAUREA BELLA



GAURA LINDHEIMERI



HYSOPE OFFICINALE

3 | UNE ÉTUDE CHROMATIQUE POUR S'HARMONISER À L'EXISTANT

Proposition d'une analyse de l'écologie visuelle et stratégie environnementale par la couleur - intégrer les matériaux rapportés de la Place du Foirail pour ne pas cumuler les nuances.



4000-B30G	4000-B60G	4000-G30Y
4000-G10G	4000-G20Y	4000-G50G
3000-Y20R	3000-G20Y	3000-G20Y
1000-M20R	1000-R50G	1000-K20B
2000-B10G	2000-Y20R	2000-Y80R
2000-K90B	2000-G20Y	2000-B10G
1000-Y10R	1000-G30Y	1000-Y40R

1010-Y40R	0010-Y40R	0010-Y40R
1010-Y40R	0010-Y40R	0010-Y40R
1010-Y40R	0010-Y40R	0010-Y40R
1010-Y40R	0010-Y40R	0020-Y40R
1020-Y40R	0020-Y40R	0020-Y40R
1020-Y40R	0020-Y40R	0020-Y40R
1020-Y40R	0020-Y40R	0020-Y40R

Les ocres	Les gris	Les gris-verts	Les gris-bleus
[Color swatches]	[Color swatches]	[Color swatches]	[Color swatches]

Constitution d'une palette de l'existant

Nuancier de conception : exemple de Joinville

CEC & Larissa NOURY COLORISTE

7030-B30G	5050-G20Y	2060-Y
6040-B40G	5050-G20Y	3060-G90Y
6040-B60G	5050-G20Y	3070-G80Y
6040-B70G	5050-G20Y	3070-G60Y
6040-B80G	5050-G20Y	4060-G50Y
5050-B90G	5050-G20Y	4060-G40Y
5050-G	5050-G20Y	4060-G20Y
5050-G20Y	5050-G20Y	5050-G10Y

Etude de l'harmonie de fusion des couleurs environnementales

ENTRÉE NORD

1

ÉTAT DES LIEUX

2

ENJEUX ET
POINTS DE
VIGILANCE

3

PRESCRIPTIONS
PARTICULIÈRES

4

VISION
OPÉRATIONNELLE

A - Phase pré-opérationnelle

A.1 - Concertation avec les habitants quant aux usages des logements. Identification et inventaire des entrées et prise en compte des contraintes particulières d'accès (bateau, soupirail de cave, emmarchement, garage, ...).

A.2 - Constitution d'un fond de plan précis sur la base d'un relevé géomètre comprenant les altimétries des seuils de porte et des niveaux rdc des logements. Projet d'harmonisation d'une pente régulière (reprofilage en faveur de l'évacuation des EP - zones de stagnation à proscrire).

A.3 - Concertation DIR : s'accorder sur un projet de réfection global de la traversée du bourg pour anticiper la gestion des eaux pluviales ; de l'abaissement des niveaux et l'enfouissement des réseaux ; anticiper le positionnement des places de stationnement ;

A.4 - Concertation avec les concessionnaires si fournitures obsolètes ou non-fonctionnelles à remplacer.

A.5 - Concertation avec les restaurateurs pour la réfection des terrasses. Participation au financement d'un revêtement dur, car incompatible avec le stabilisé sablé.

A.6 - Présentation des fiches techniques des matériaux retenus aux services de l'état (UDAP - ABF) et vérification du respect des prescriptions SPR. Validation des échantillons auprès des fournisseurs (teinte et granulométrie) et validation du périmètre d'intervention + proposition d'un nouveau mobilier urbain à soumettre à l'avis de l'ABF. Déclaration préalable à déposer.

B - Phase opérationnelle

B.1 - Sécurisation avec ralentissement des flux routiers à 30 Km/h. Mise en place de l'installation de chantier, dévier les parcours piétons par zones d'alternance des trottoirs, phasage en deux temps et par tranches.

B.2 - Dépose du mobilier urbain existant vers ressource agréée (bancs, poubelles, éclairage, jardinières,...).

B.3 - Dévégétalisation manuelle soignée, démoussage, décroustage et nettoyage des maçonneries en conservation. Travaux de consolidation - rejointoiement selon état des parements extérieurs et restauration des couvertines.

B.4 - Dépose des bordures et purge des enrobés des trottoirs (démolition au marteau piqueur). Évacuation des gravats et déblais en décharge agréée.

B.5 - Décaissement des sols de 25 cm et mise en oeuvre des nouvelles bordures en pierre selon nouveau tracé préconisé (coordination DIR) - vérifier les débords pour exercer une contrainte suffisante de la chaussée.

B.6 - Mise en place d'une couche de tout-venant ou de graviers en fond de forme de 0/20 en laissant 5 à 10 cm pour la couche de sable en surface.

B.7 - Humidifier le lit de grave puis verser le sable à une température \geq à 5°C par temps sec. Égalisation de la surface à la niveleuse. Compacter le sable à l'aide d'une dame pour de faibles dimensions, une plaque vibrante ou un rouleau compresseur si l'espace est plus grand.

B.8 - Mise en oeuvre du stabilisé sablé renforcé avec liant hydraulique à la chaux ou pouzzolane semi-perméable. (liants polymères et résines envisageables selon échantillons validés par l'ABF et préconisations SPR).

B.9 - Attendre le temps de stabilisation, en général 4 jours (consulter la fiche technique avant de marcher sur la surface). En cas de pluie, protéger le sable avec des bâches et privilégier une fenêtre de météo clémente.

B.10 - Mise en place du nouveau mobilier, remise en oeuvre des emmarchements en pierre et réintégration de la signalétique routière selon implantation du bureau d'étude spécialisée, végétalisation de la voirie selon la charte paysagère prescrite.

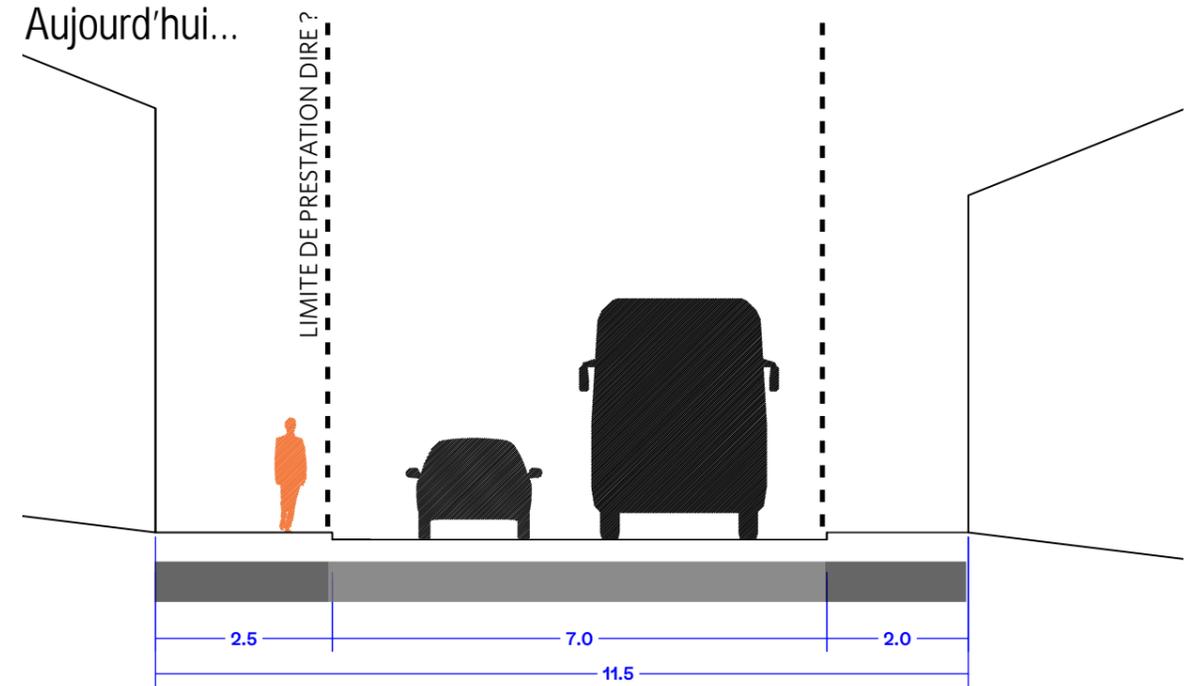
Nota : Les problèmes esthétiques des stabilisés renforcés se posent dans le cas d'une mise en oeuvre manuelle, par manque de maîtrise du temps de séchage ou en conditions climatiques défavorables (problèmes de fissures, de « déplaquage » ou de ravinement). Selon Guide des matériaux Pays Gatiné p.30



Exemple de la rue Saint-Donat à Embrun Photo Le DL /Bernard Brabant

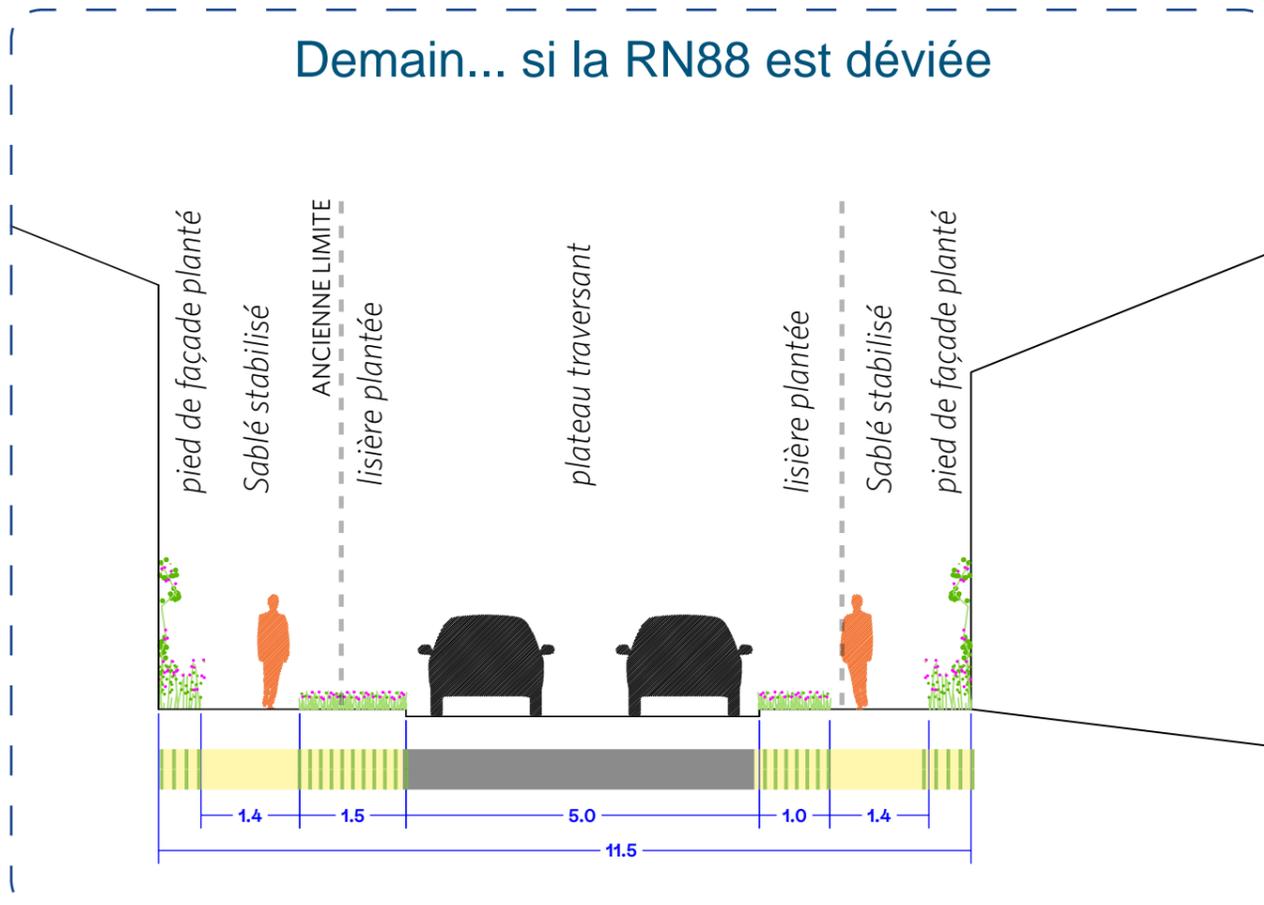


Aujourd'hui...

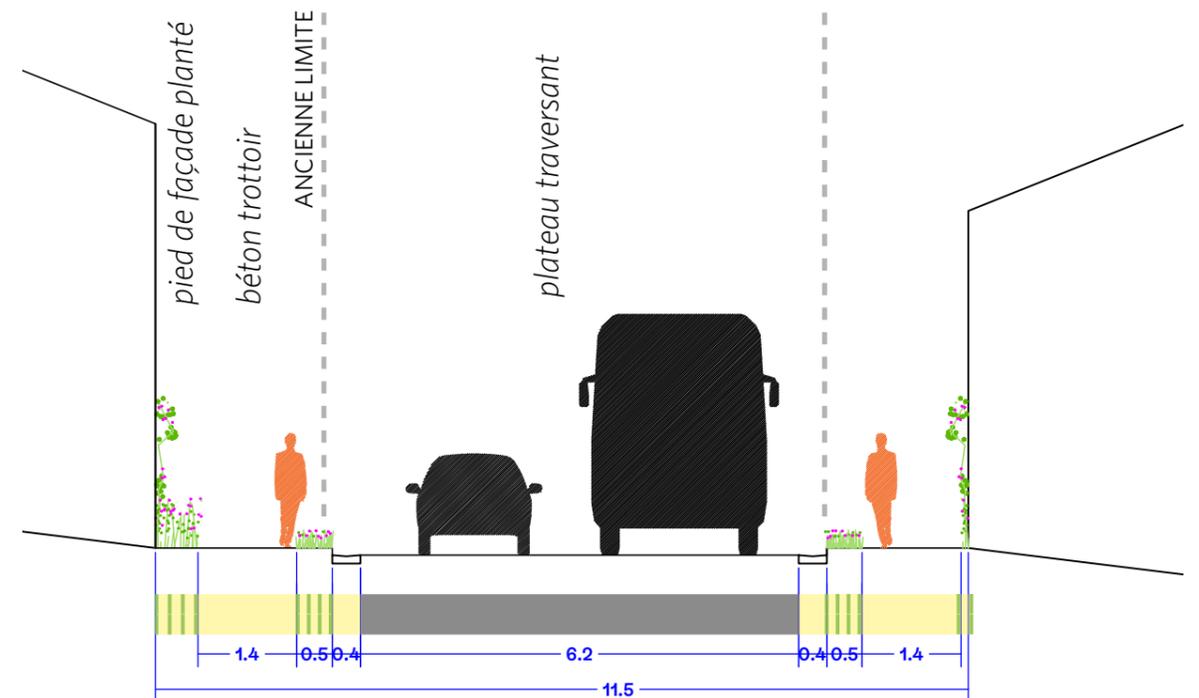


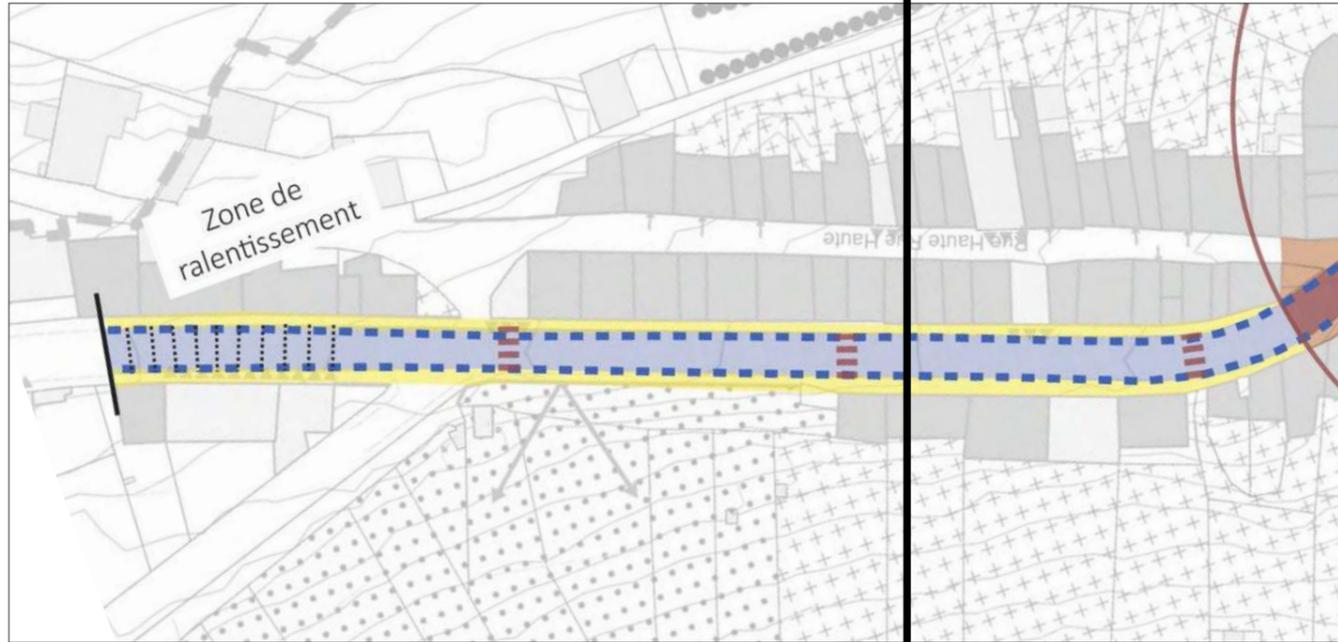
Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ

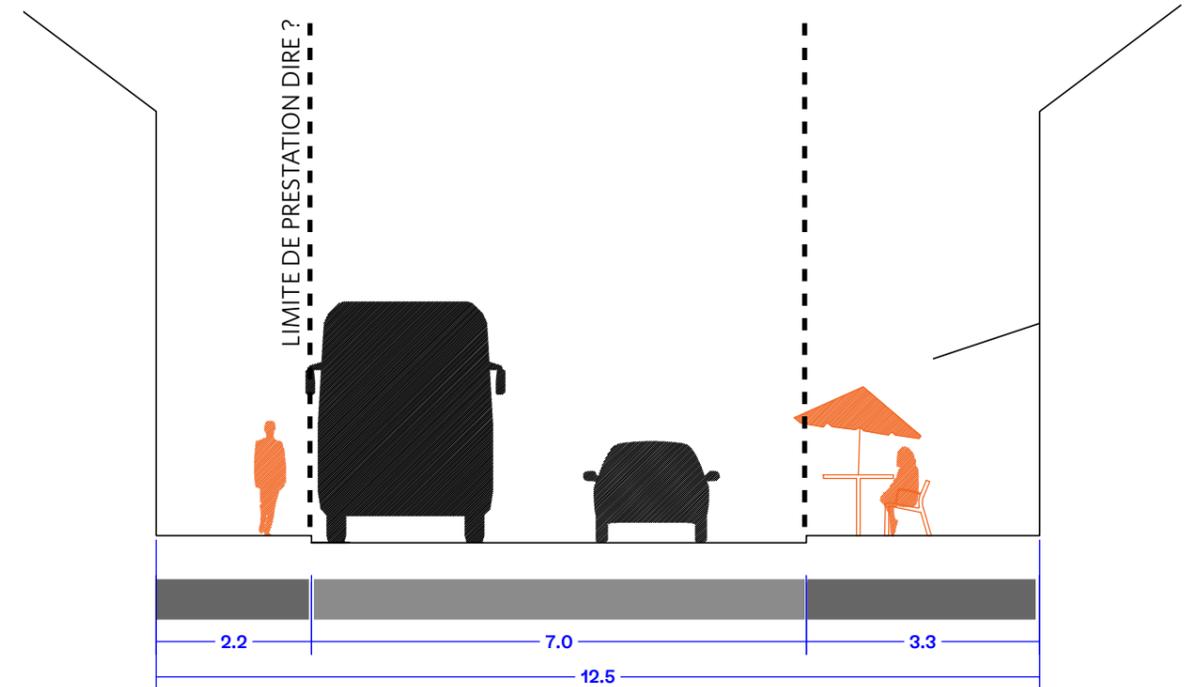


Demain... si la route reste accessible au poids lourds



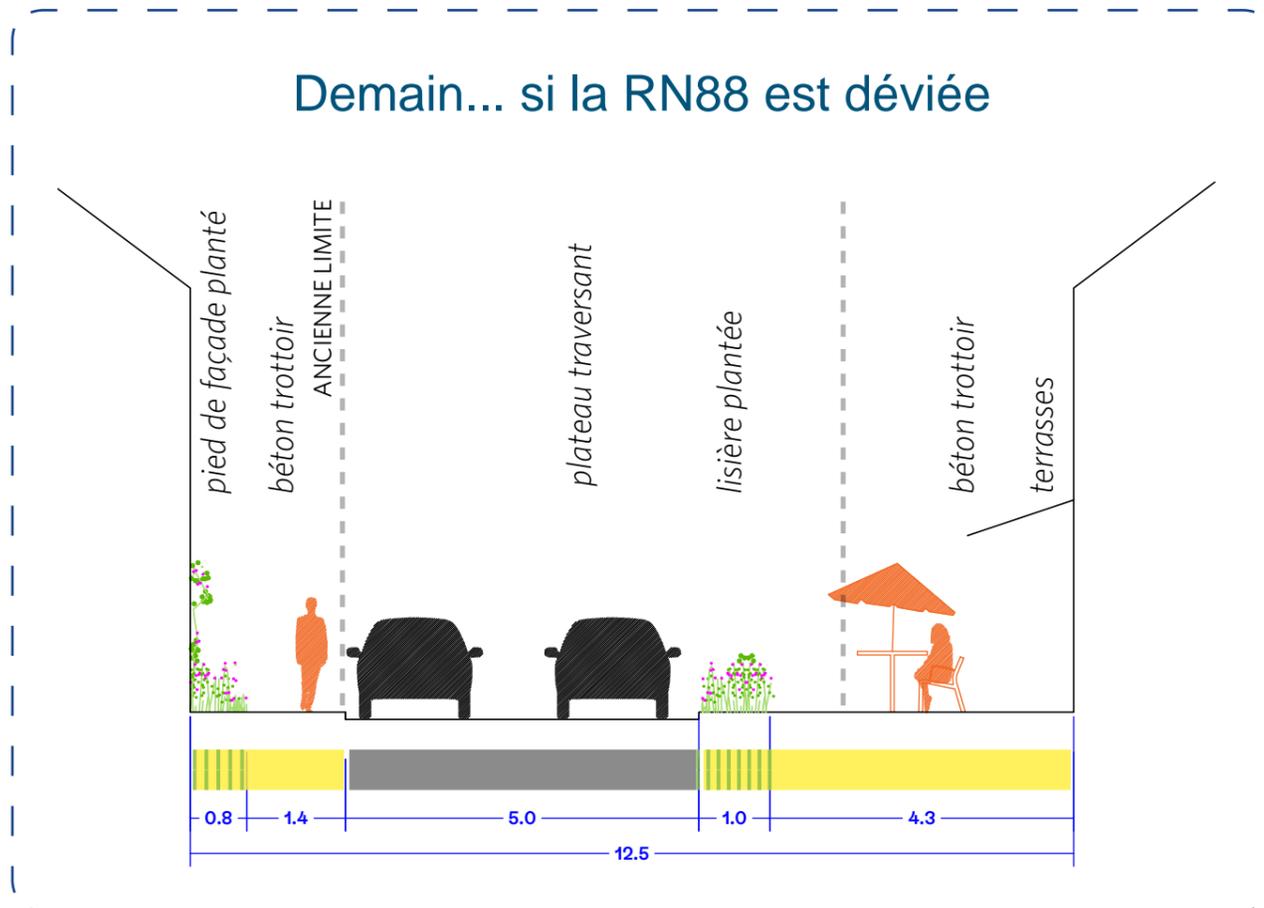


Aujourd'hui...

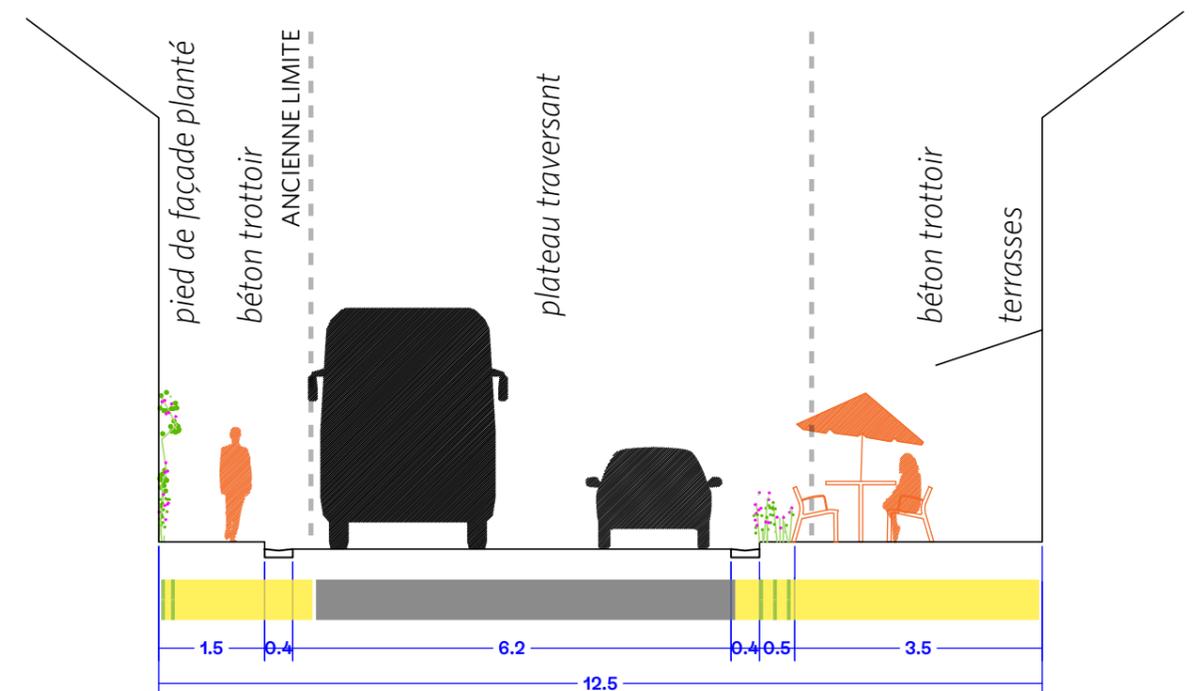


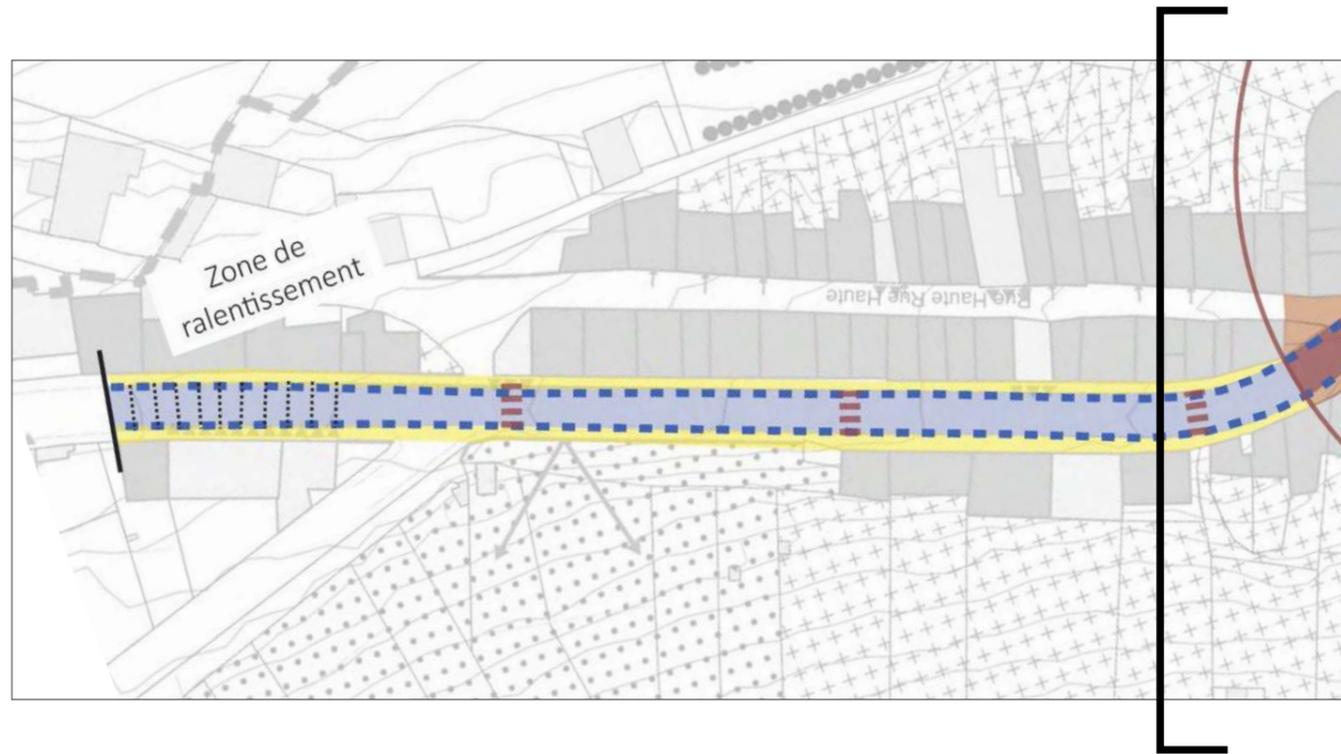
Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ

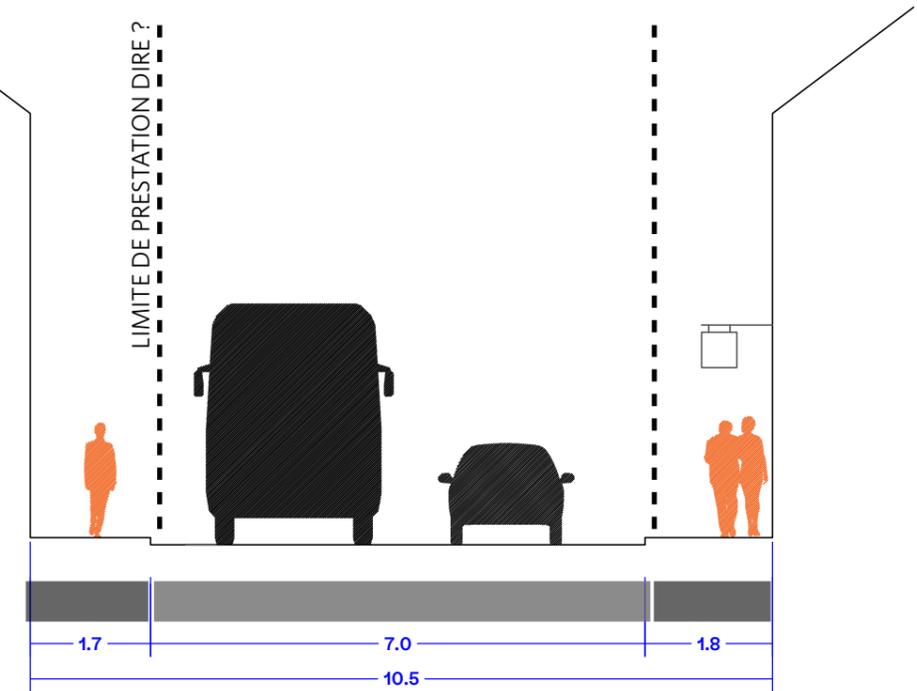


Demain... si la route reste accessible au poids lourds



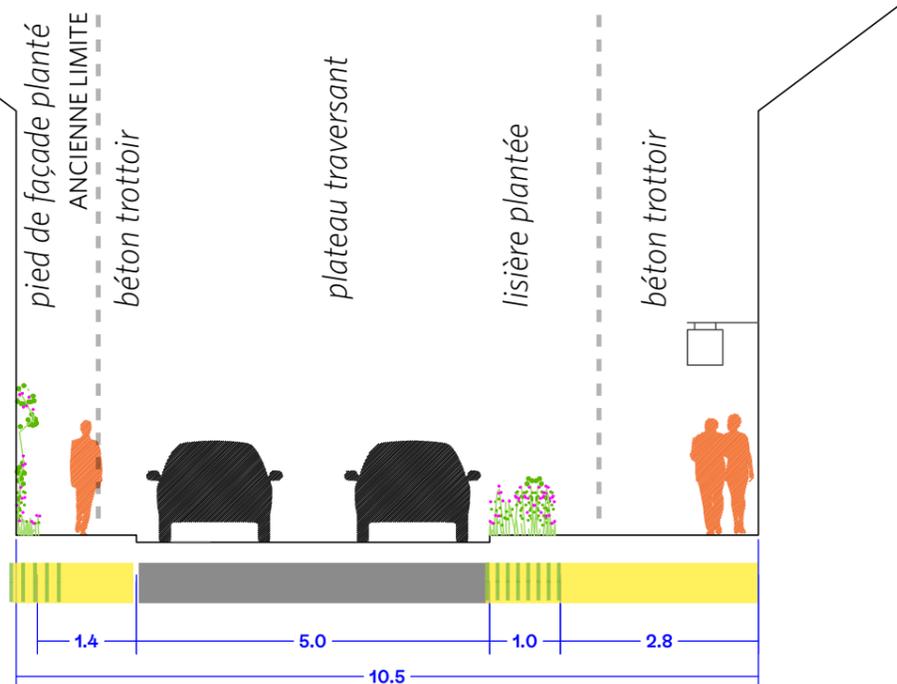


Aujourd'hui...

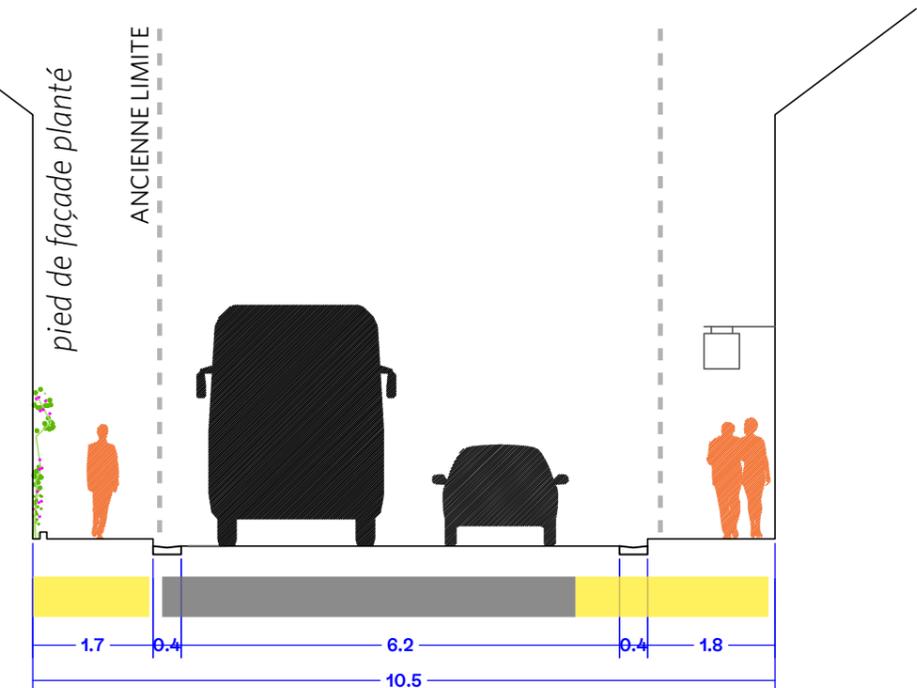


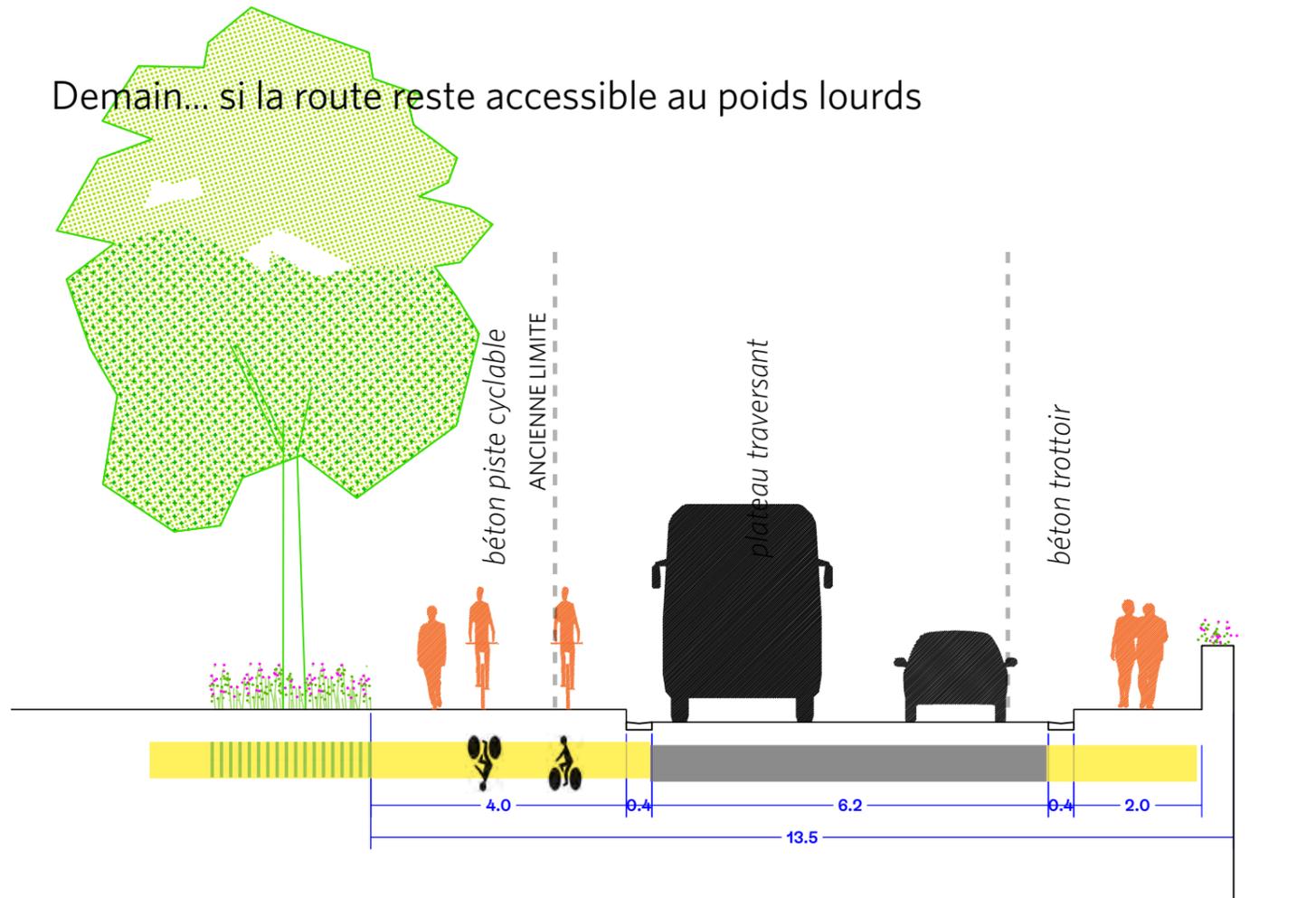
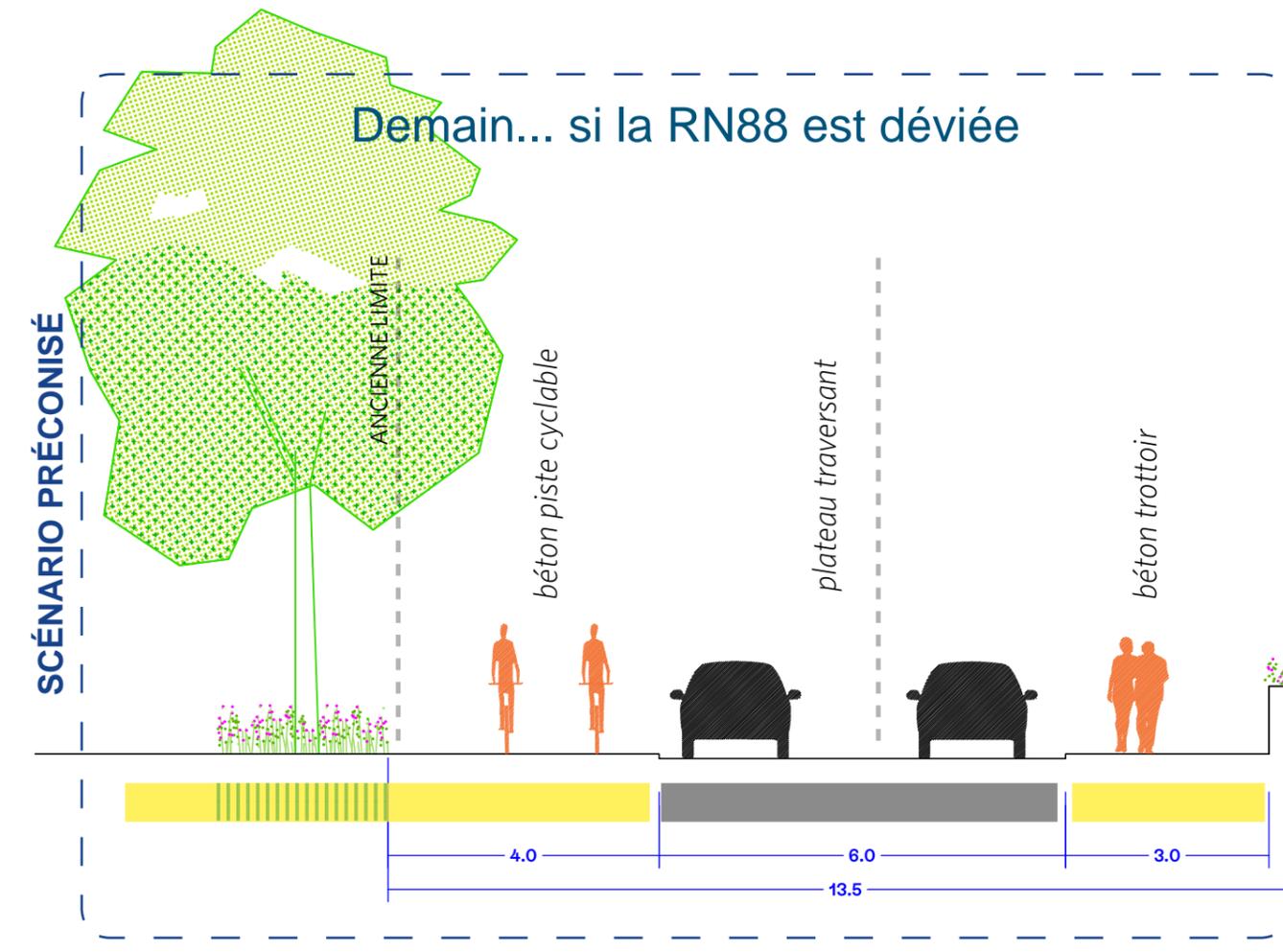
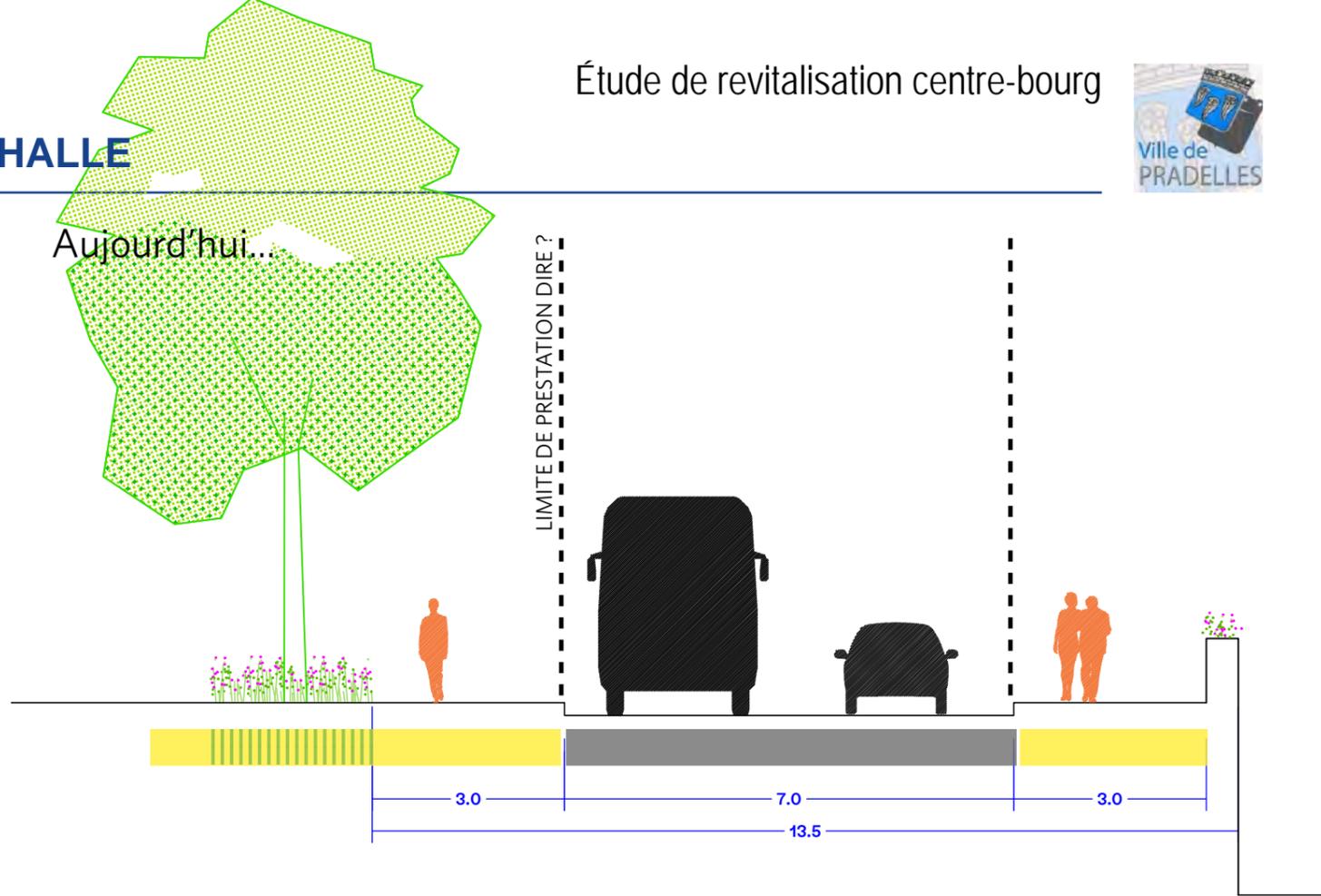
Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ



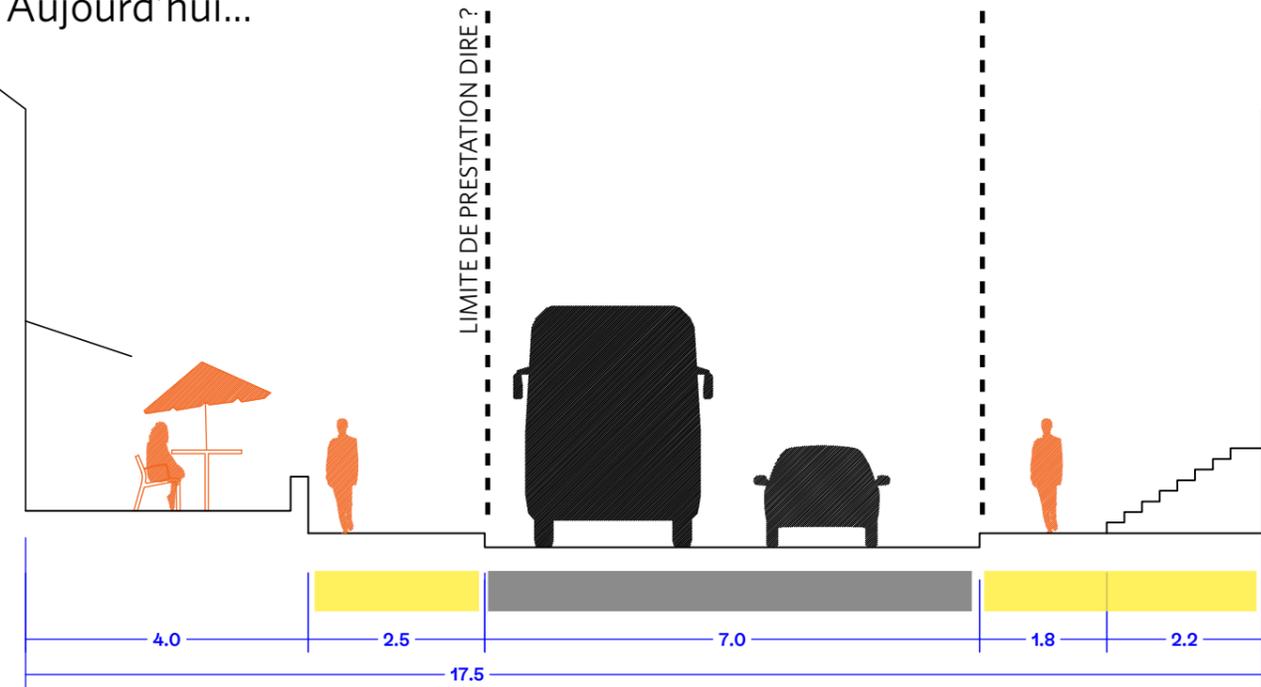
Demain... si la route reste accessible au poids lourds





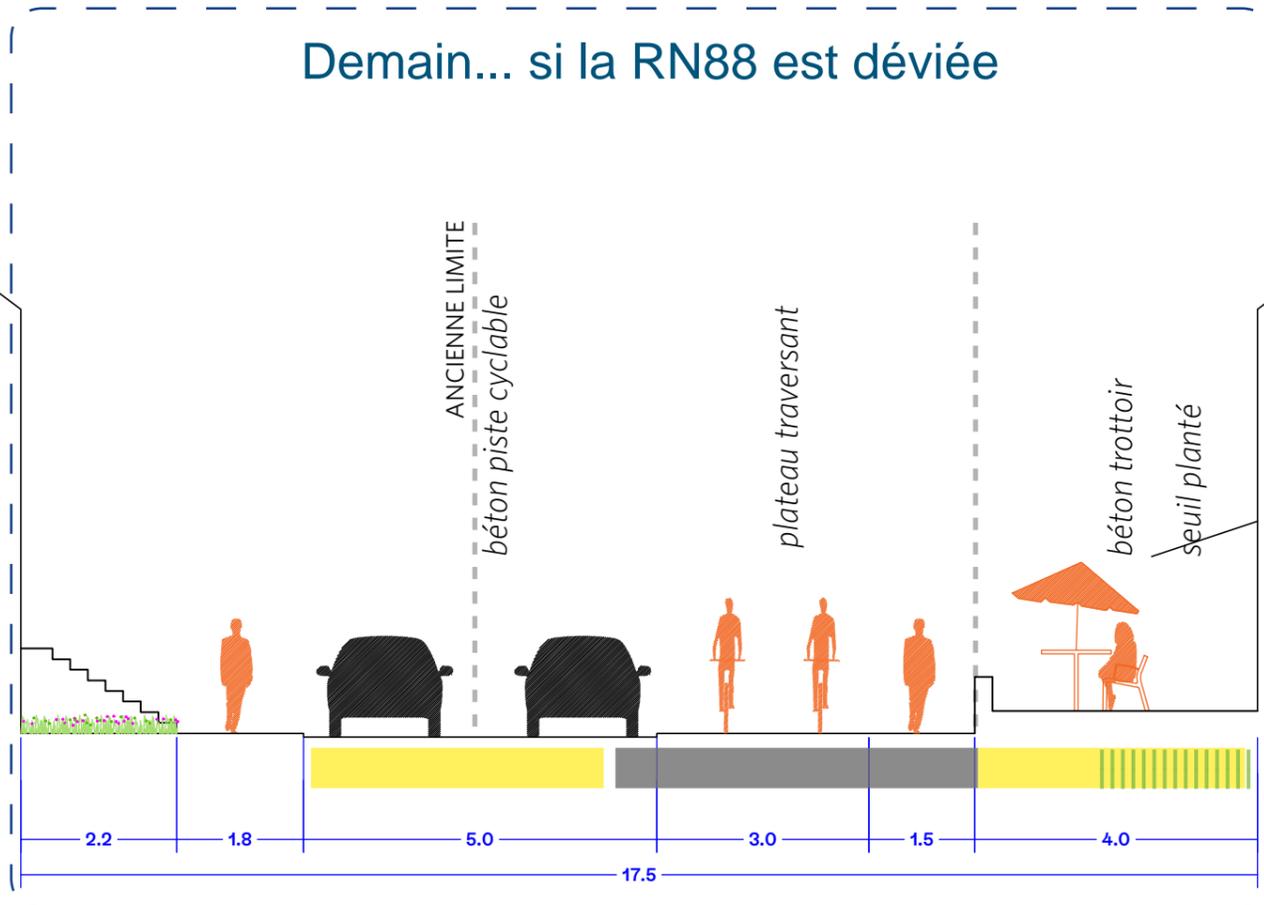


Aujourd'hui...

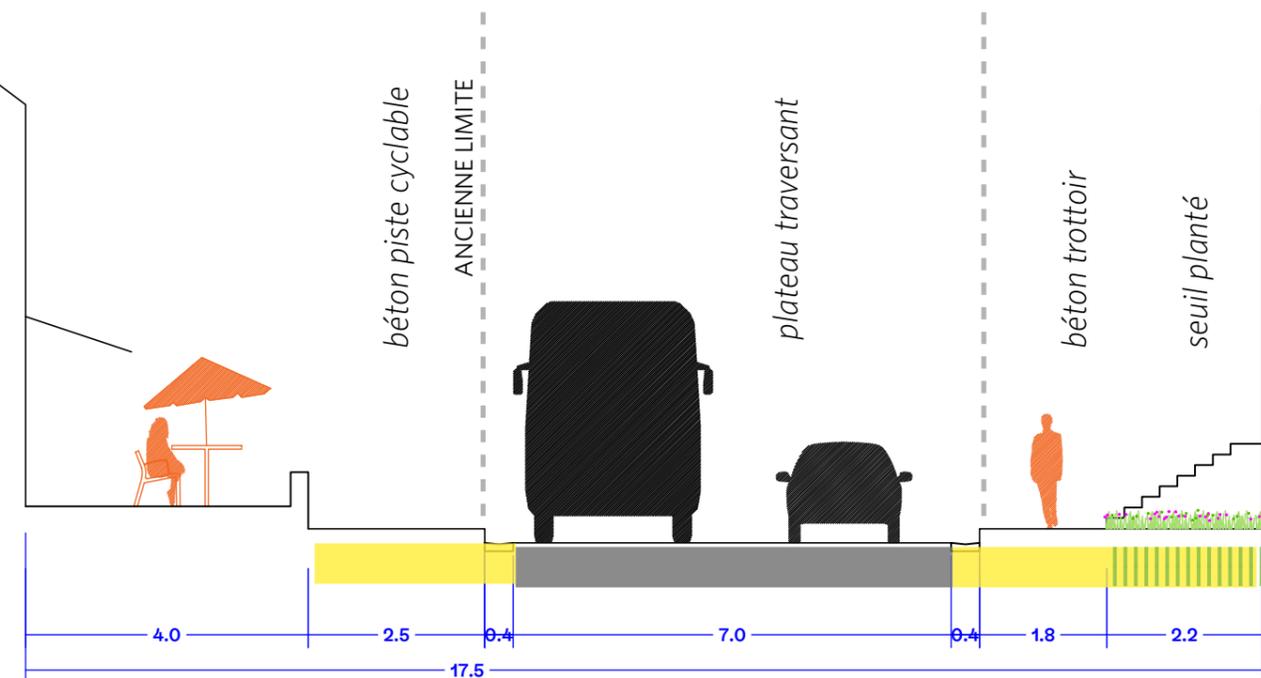


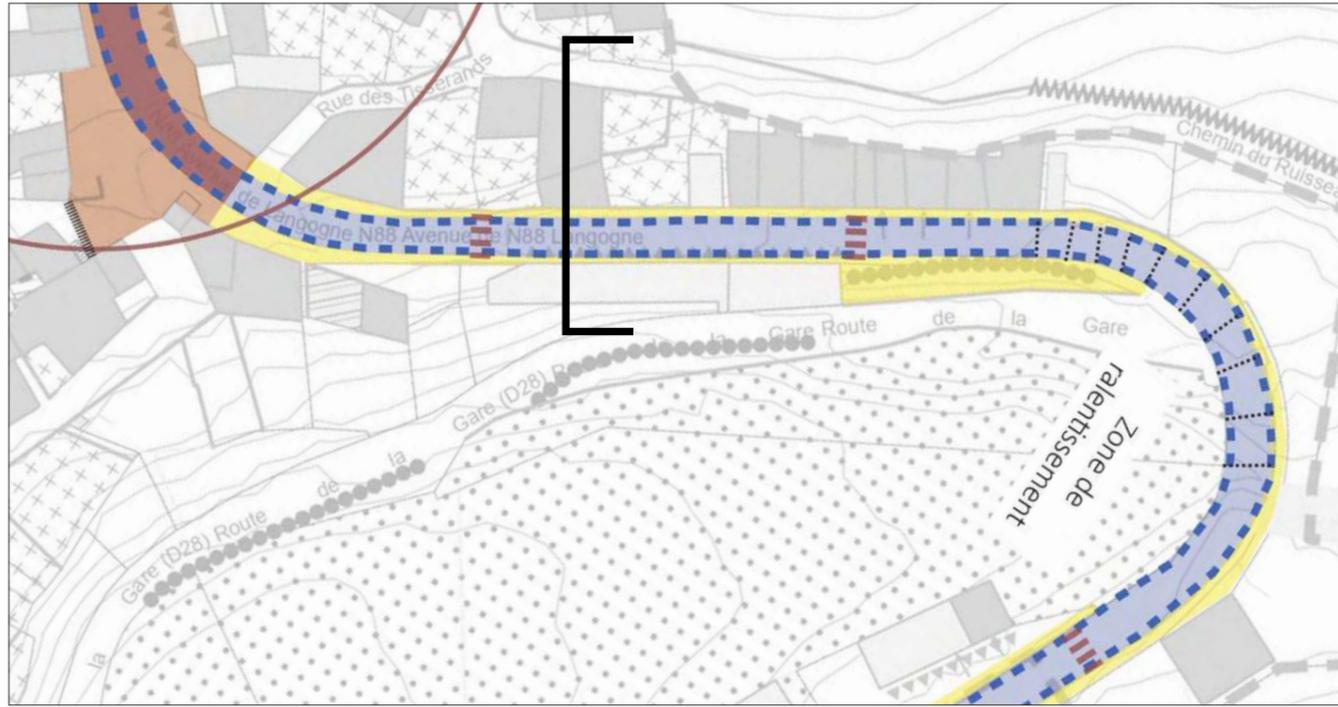
Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ

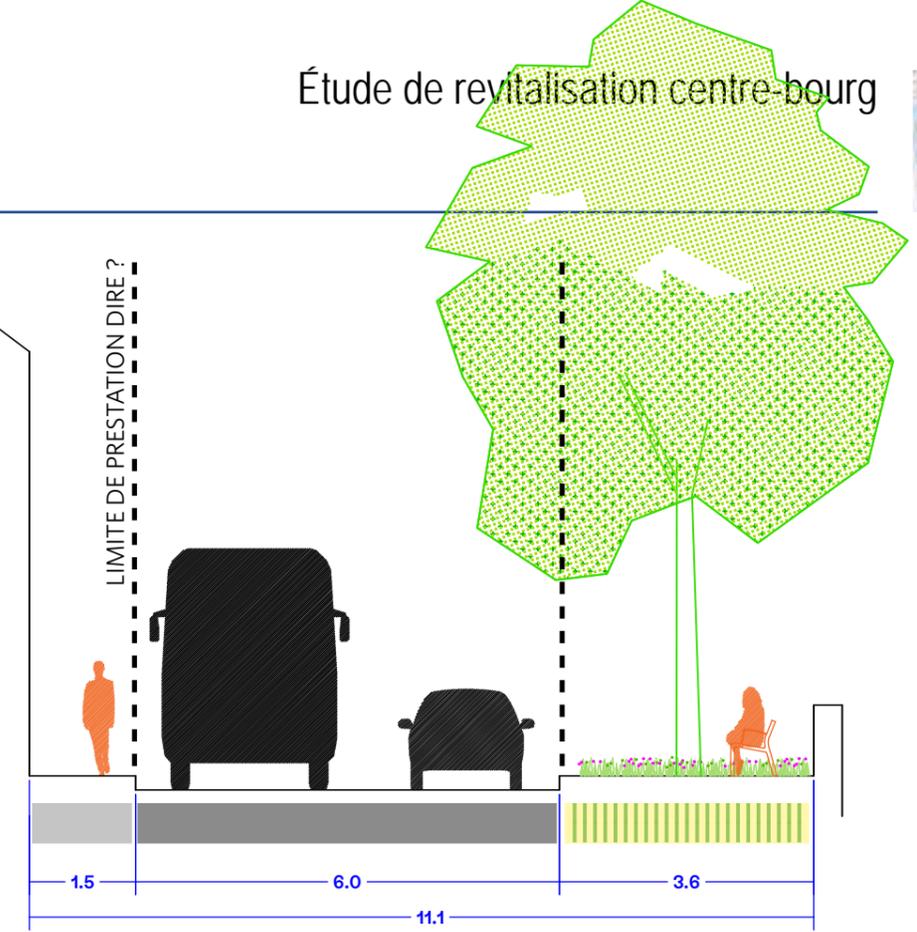


Demain... si la route reste accessible au poids lourds



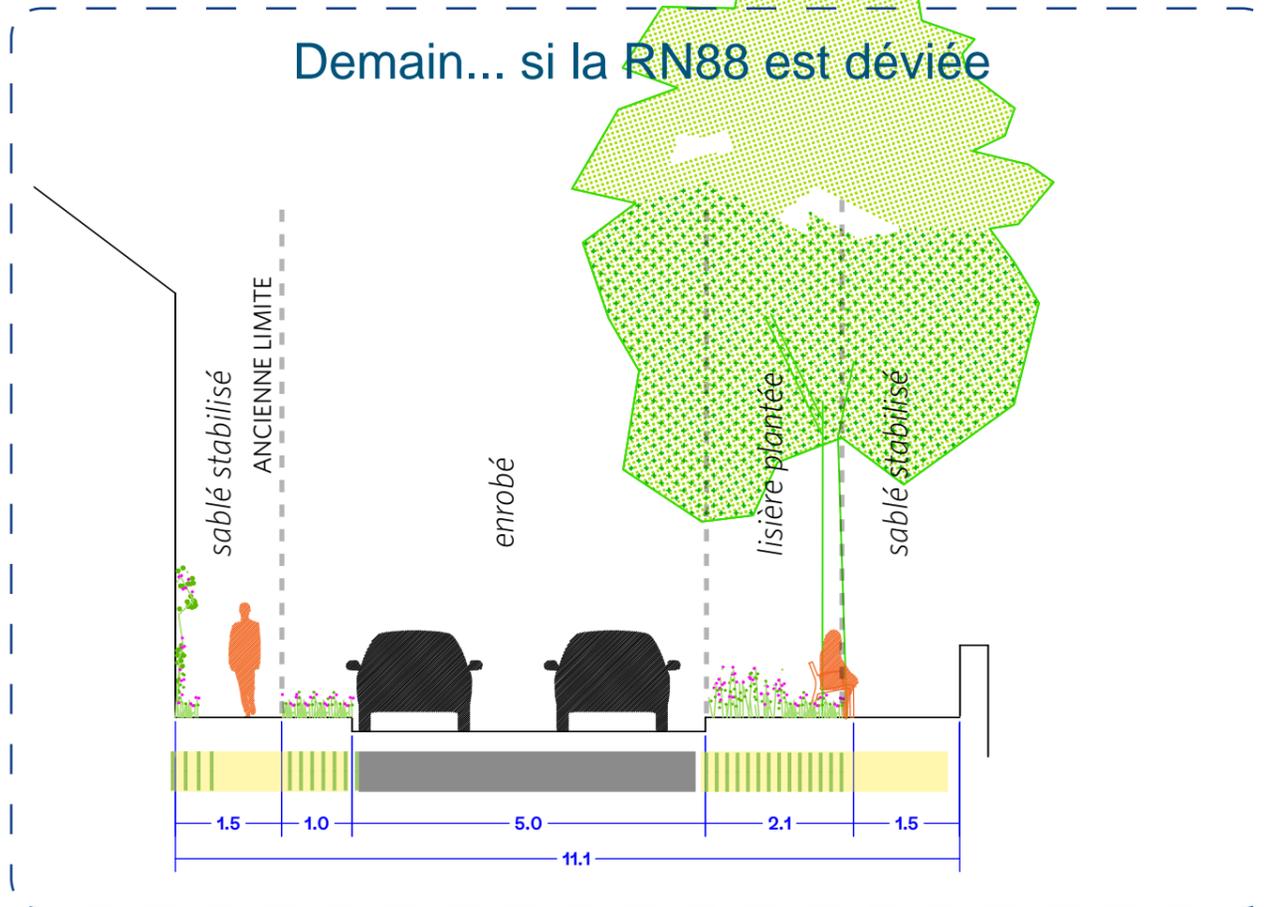


Aujourd'hui...

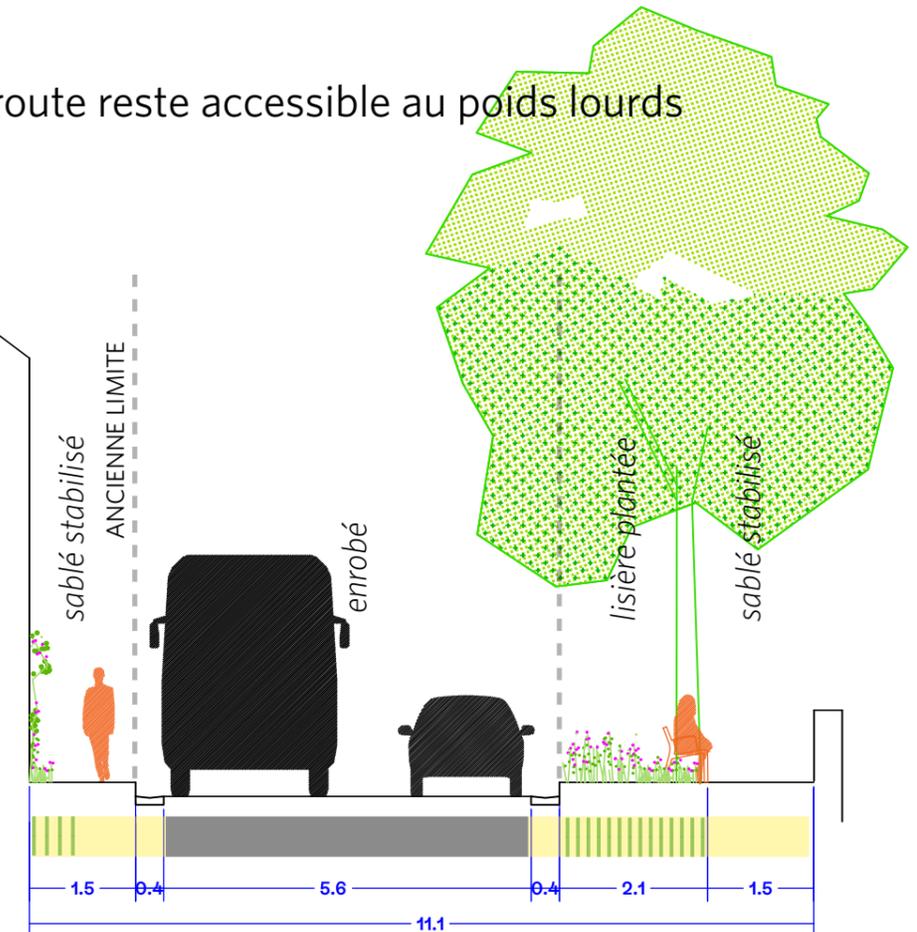


Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ

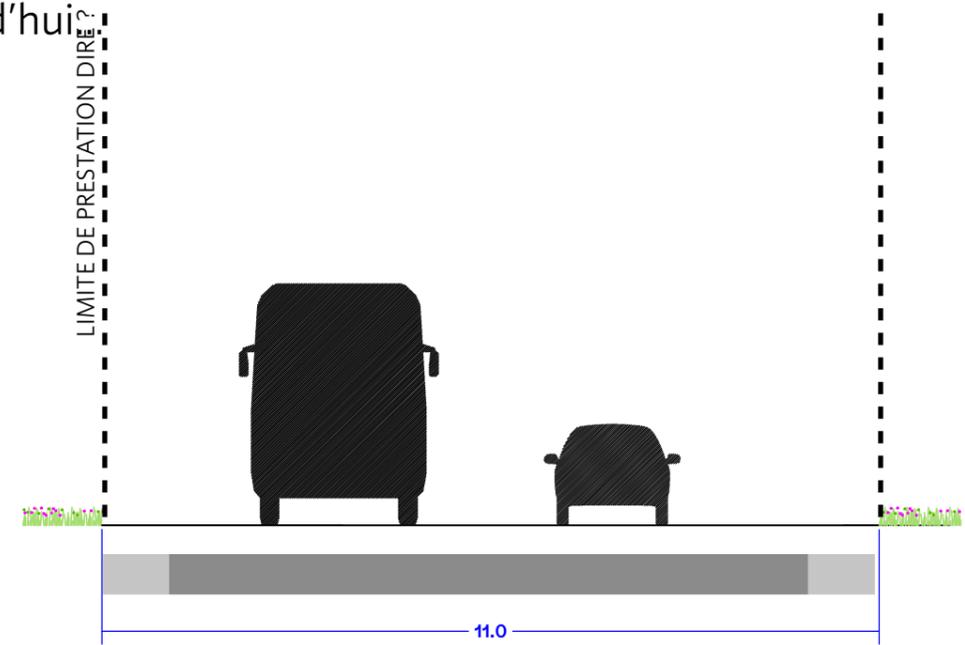


Demain... si la route reste accessible au poids lourds



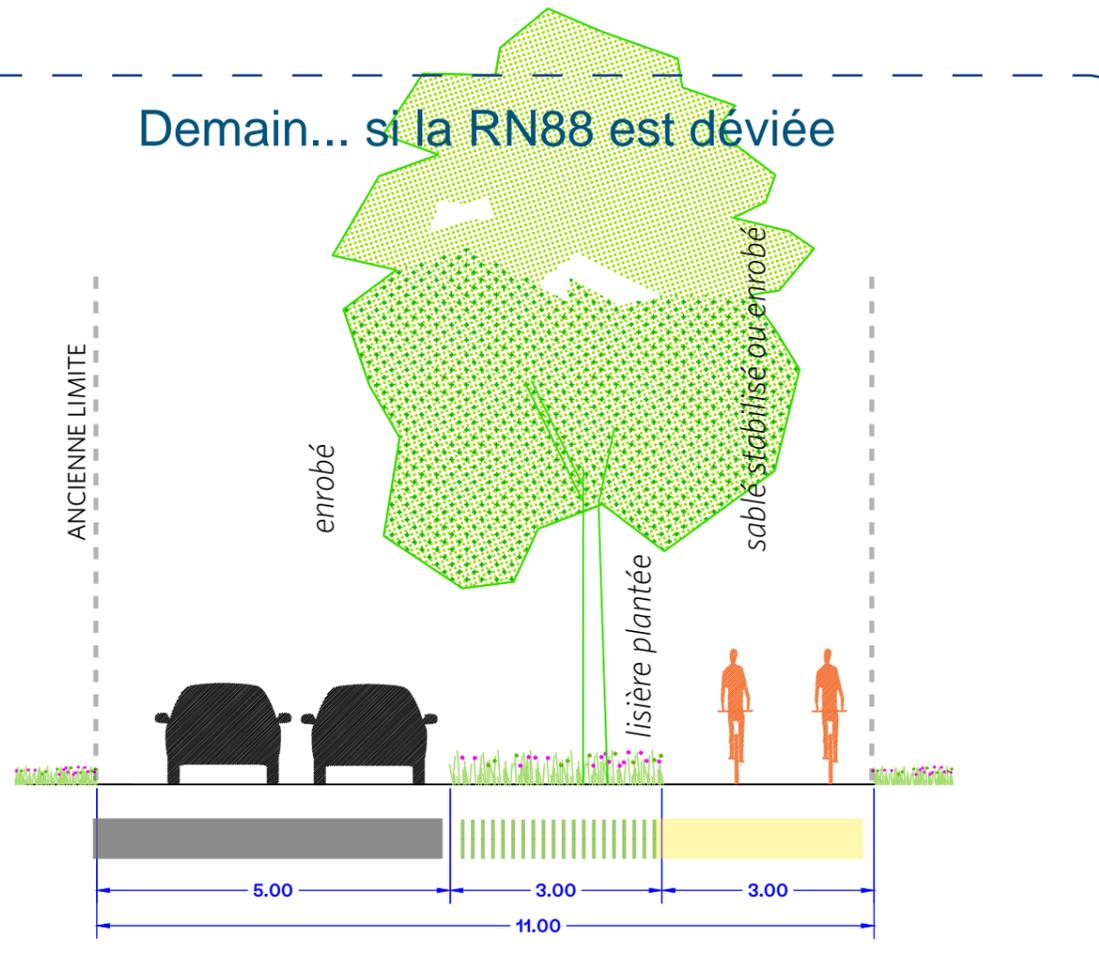


Aujourd'hui?

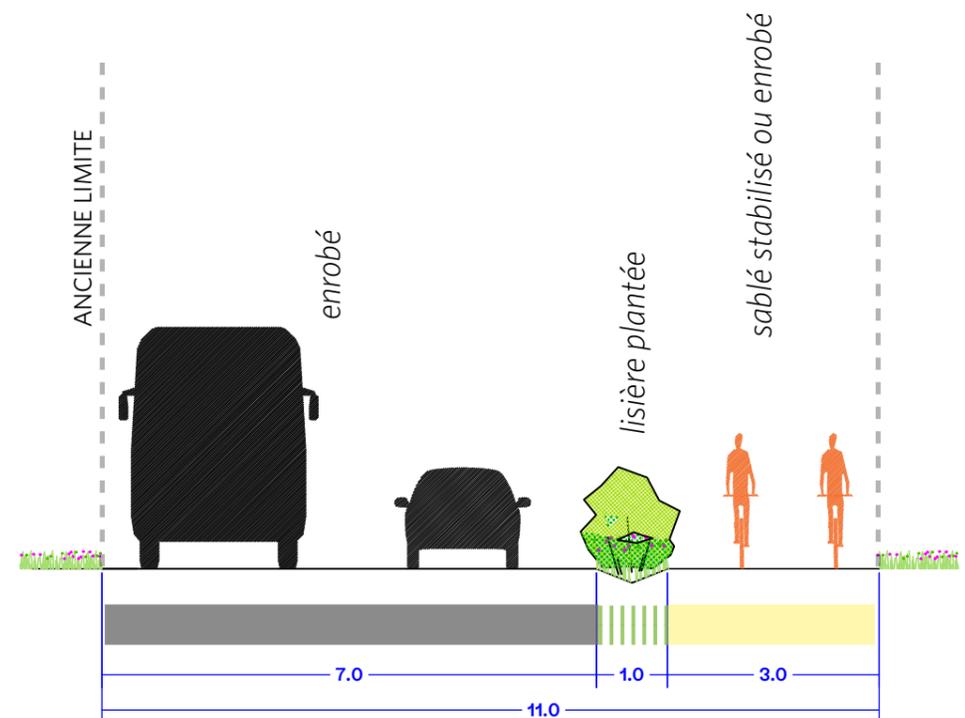


Demain... si la RN88 est déviée

SCÉNARIO PRÉCONISÉ



Demain... si la route reste accessible au poids lourds



PHASE V ÎLOTS-TEST

1

ENTRÉE NORD
TRAITEMENT DE
LA TRAVERSÉE

2

ENTRÉE SUD
TRAITEMENT DE
L'ACCUEIL

ENTRÉE SUD

1

**PARTI
D'AMÉNAGEMENT**

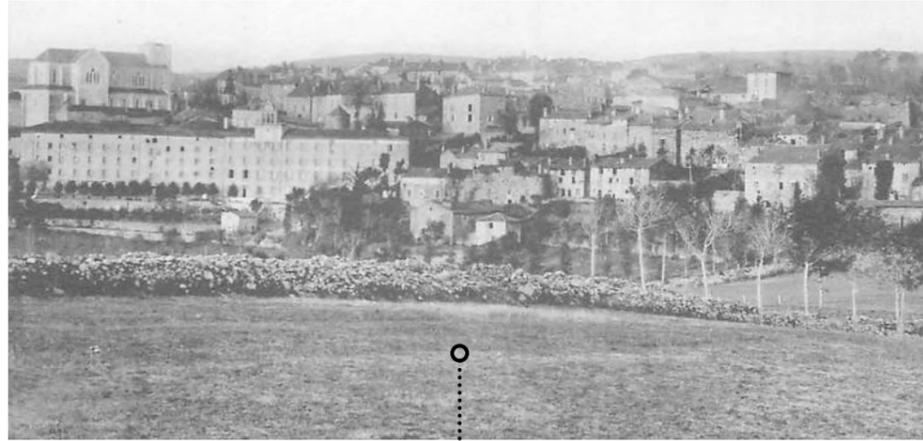
2

**OPPORTUNITÉS
FONCIÈRES**

3

RÉFÉRENCES

Une vue remarquable sur la cité depuis la butte d'Ardenne



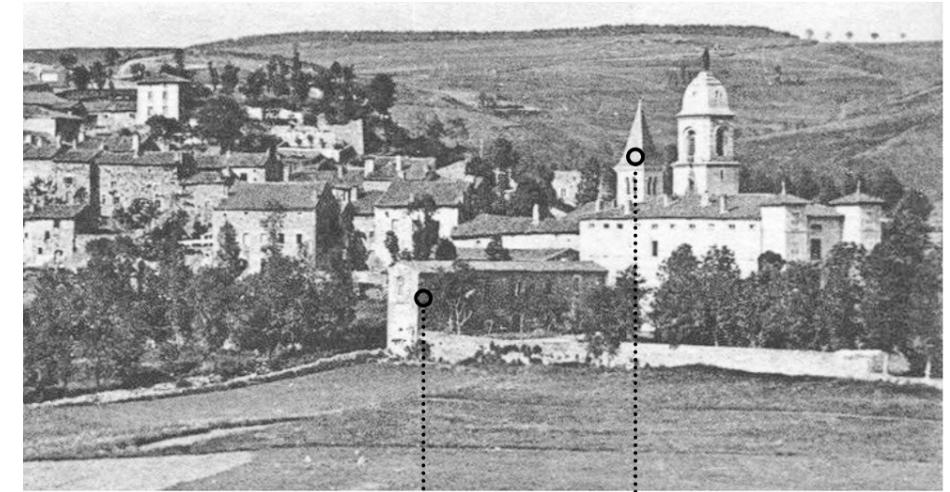
Nette dissociation entre espace urbain et rural



Filtre végétal masquant les jardins organiques en terrasses

La Renoué formant rempart

Ligne murets en pierre sèche



Construction de l'EHPAD

Destruction d'un immeuble ancien

Forêt

Disparition de la toiture



Points-clés :
+ Conservation des murets de séparation liés au parcellaire agricole.
+ Entretien et confortation des alignements d'arbres et arbustes.
+ Maîtrise de la végétation et des filtres visuels.



Choix d'une aire de projet

> Raisonner par séquences spatiales et s'appuyer sur les qualités d'atmosphère du *déjà-là* selon arpentage in situ.

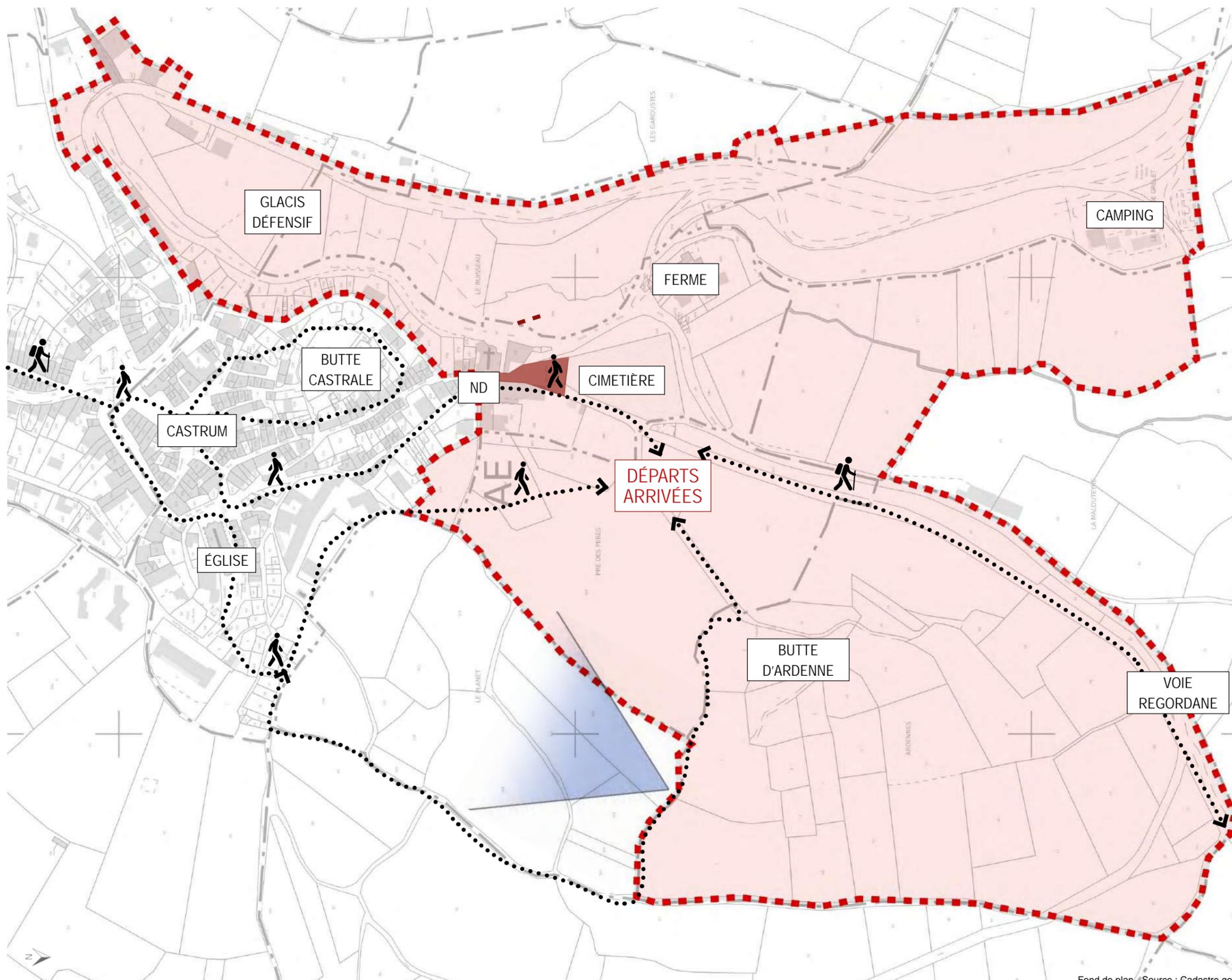
> Mutualiser l'entrée des randonneurs et des visiteurs au niveau du parvis de la chapelle Notre-Dame pour ne pas multiplier les points d'accueil et d'informations.

> Inclure la butte d'Ardenne dans le parcours découverte pour offrir la vue panoramique remarquable sur la ville.

> Boucler le parcours pédestre avec des chemine-ments «retour» par les sentiers ruraux – variantes tout autour de la butte d'Ardenne.

> Soigner les transitions entre espace urbain et espace rural pour mise en valeur du parcellaire agricole des prairies.

> Intégrer le camping.



Continuité de parcours

> Restauration des revêtements de sol pour la mise en valeur de la voie Regordane jusqu'au croisement de la route de la gare (1-4).

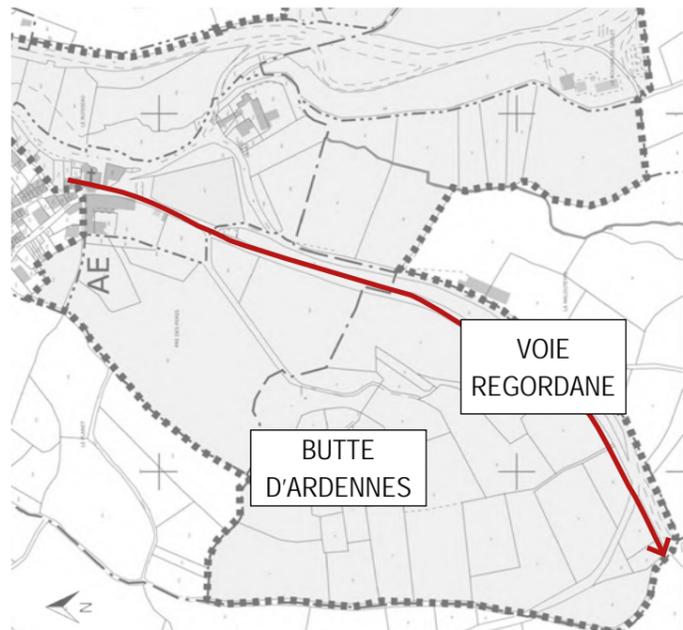
> Enterrer les réseaux (2-3) - nuisance visuelle.

> Restauration des murs de soutènement qui bordent les champs et mise en valeur des qualités d'appareils de maçonnerie (5-6-7).

> Maîtrise de la végétation envahissante et création d'un masque végétal sur les zones nuisibles (vue sur la ferme en contre-bas - 6) par la création de strates arbustives et strates basses.

> Cadrages privilégiés sur la Vierge et sur le lointain paysage comme signal d'appel (2).

> Jardins potagers à préserver (2).



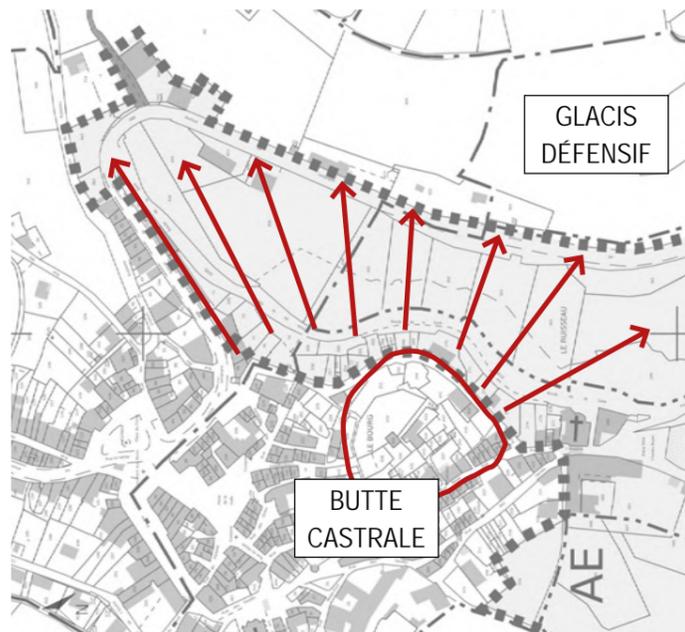
Création d'un parc paysager

> Évocation du château disparu et de son implantation savante (intelligence castrale). Révéler le système combiné de butte et glacis naturel formant contre-escarpe (1-4-8).

> Dévégétalisation du socle rocheux d'assise témoignant de la défense passive du site (1).

> Poches de stationnement à purger pour aménagement d'une voie verte arboricole sur la route de la gare. Cohabitation entre piétons et voitures à sens unique (parc de promenade à destination des habitants). Atmosphère bucolique et champêtre propice à la flânerie et à la contemplation (4-5-6-8).

> Préservation de la biodiversité du ruisseau du Poux et du glacis naturel - zone strictement inconstructible (6-7-8).



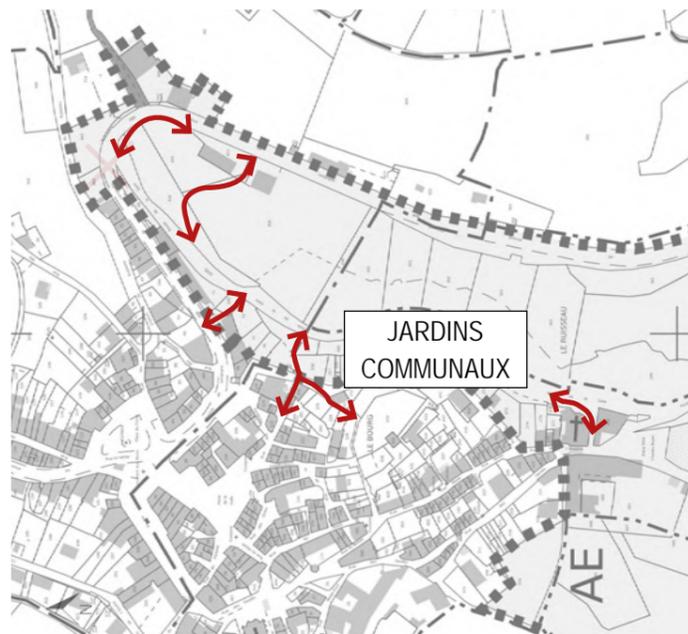
Favoriser les porosités existantes

> Réouverture des liaisons entre la ville haute (rue de l'entresac) et la partie basse, comme prolongement extérieur de l'habitat. Cheminements transversaux semi-publics dans les jardins potagers et mise en valeur des portes d'accès (4-5-6-7-8-9).

> Potentiel de liaison directe vers la Place du Foirail par une ruine en arrêté de péril sur l'avenue de Langogne(1) ; vers la Place de la Halle par la Chapelle des Pénitents (3) et vers la ruine Fayolle par le rocher et le chemin de ronde (2).

> Entretien et restauration des murs de soutènement formant restanques des jardins potagers (dé-moussage / confortations, gestion EP ,...). chantiers bénévoles durant l'été ? (5-6-8).

> Réorientation du piéton par une passerelle sécurisée au niveau du virage en sortie de ville.



Révéler un ancien front de taille

> Retrait des nuisances visuelles en élévation (local EDF, poubelles, ...) par l'enfouissement général des réseaux (3-5).

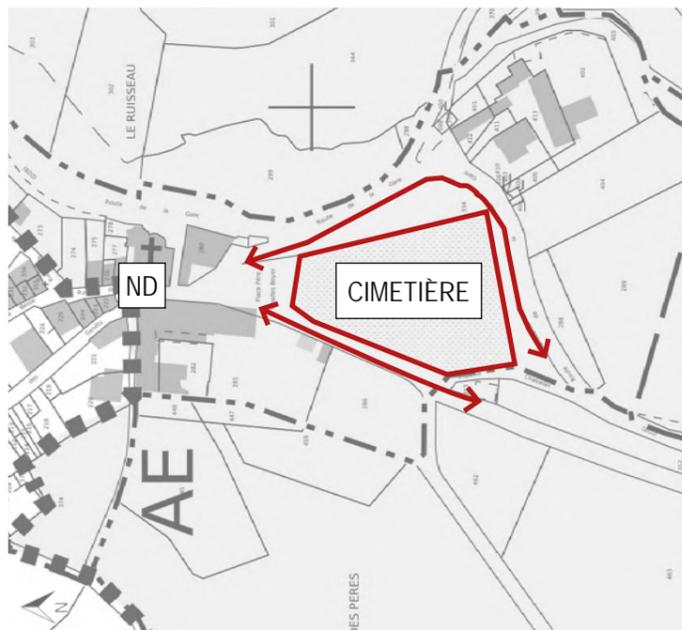
> Étude programmatique pour la cohabitation des usages entre le parvis de la chapelle, l'EHPAD et l'utilisation du Parc d'Ardenne.

> Remaniement de la rampe d'accès vers le parvis de la chapelle Notre-Dame (1-3-8).

> Campagne de dévégétalisation et projet d'éclairage pour la mise en valeur du socle rocheux du cimetière (1-4-5-6-7-8).

> Piétonniser et désaxer la rue basse qui longe le cimetière pour améliorer la séquence d'arrivée sur le parvis de la chapelle (2).

> Création d'une seconde entrée au cimetière.



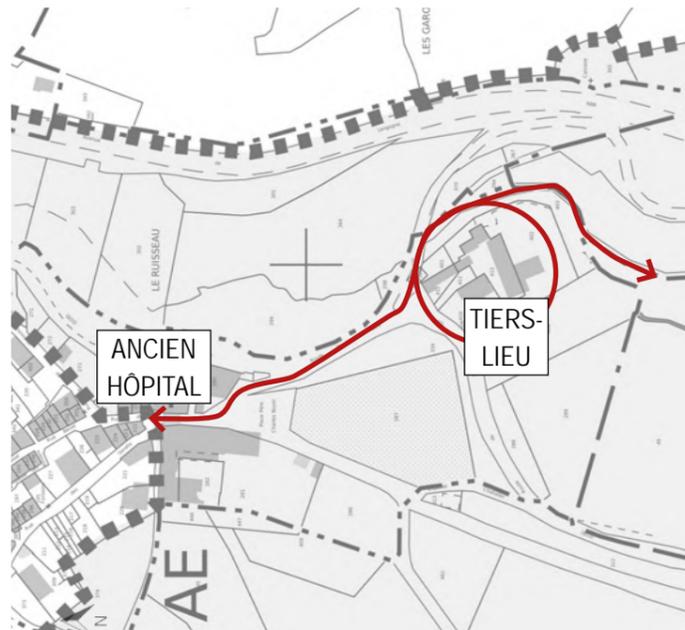
Rétablir une vocation originelle

> Opportunité d'une zone privilégiée à l'articulation des offres d'hébergements pour les randonneurs et les activités de loisirs touristiques et sportives (camping, piscine municipale)(3-6).

> Liaison visuelle forte avec la ferme, fonctions urbaines qui se croisent - rétablissement de la fonction d'accueil des pèlerins et des voyageurs de l'ancien hôpital routier disparu (1-2)

> Solliciter l'accompagnement de « Villages Vivants » dans la programmation et le financement d'un tiers-lieu (ateliers partagés ; ressourcerie ; auberge, emmaüs, ...) (3).

> Mise en valeur d'un cheminement champêtre et bucolique le long du ruisseau des Poux jusqu'au camping et dégagement du rocher du Grelet (4-5-6) et des ruines en contre-bas.



ENTRÉE SUD

1

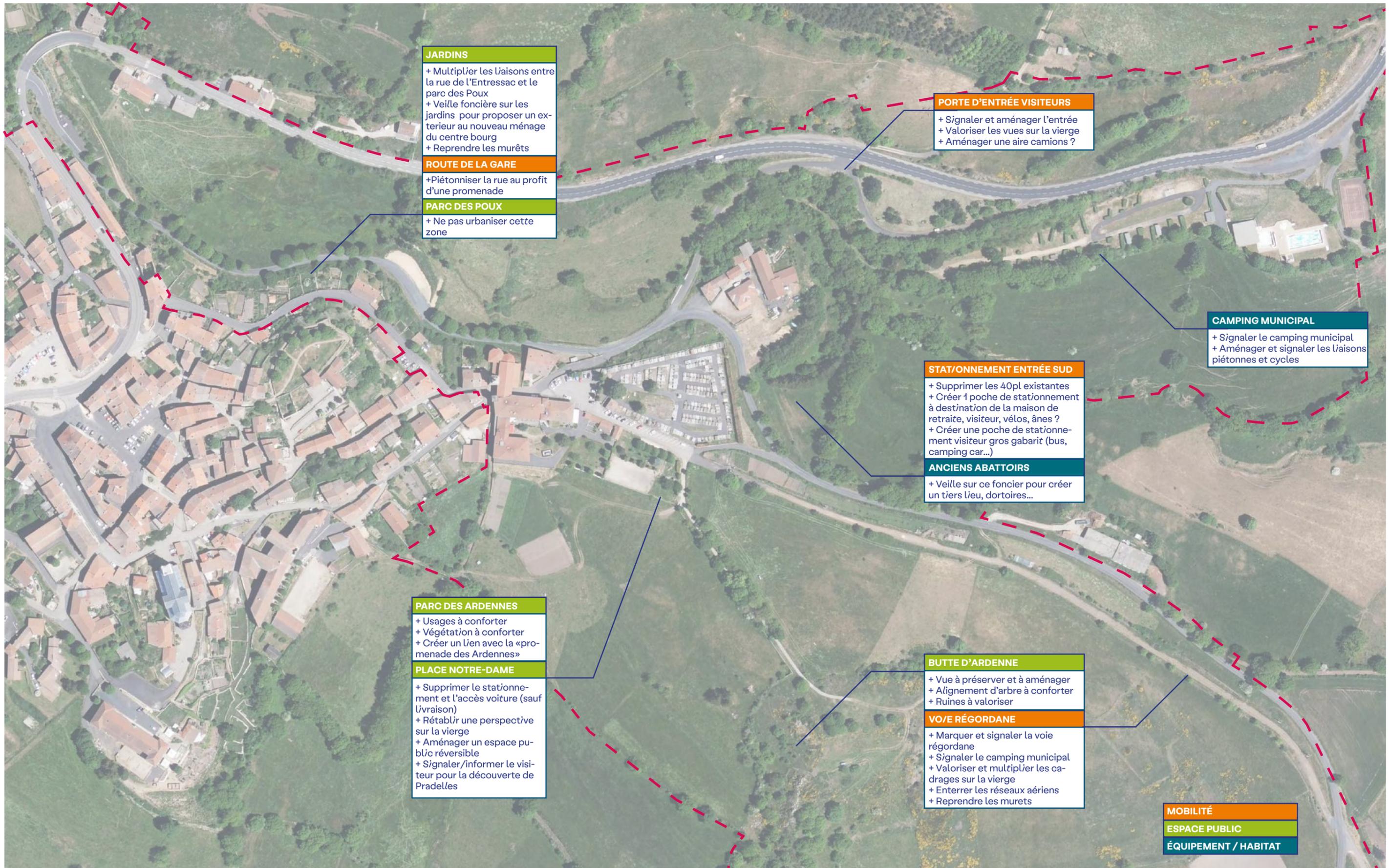
**PARTI
D'AMÉNAGEMENT**

2

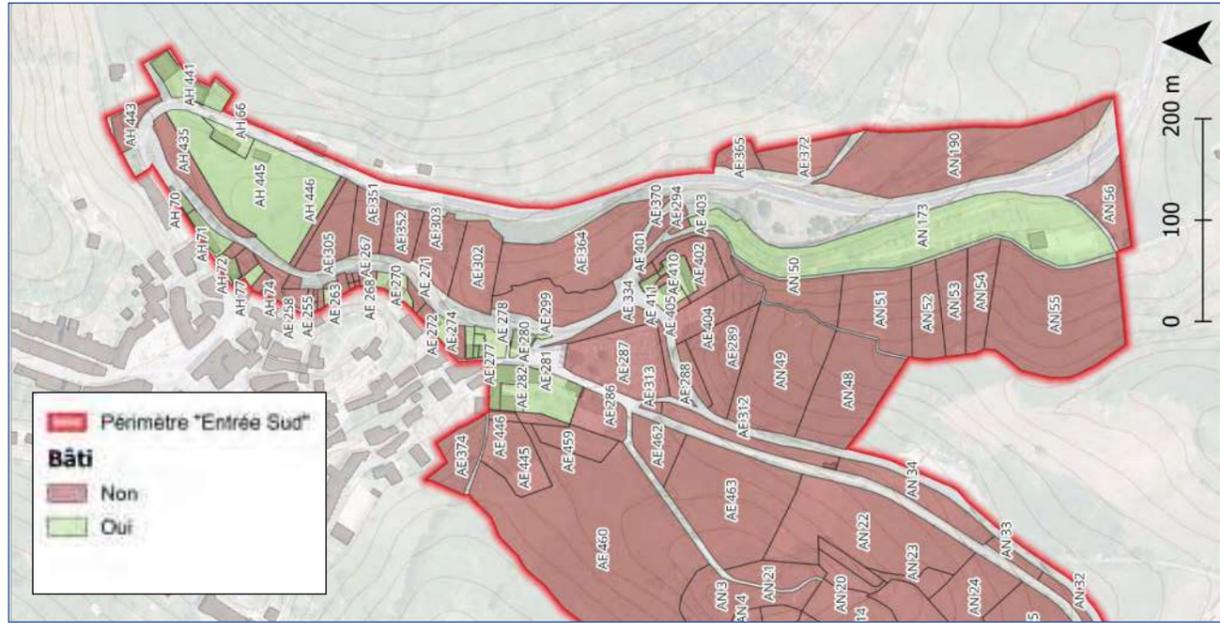
**OPPORTUNITÉS
FONCIÈRES**

3

RÉFÉRENCES



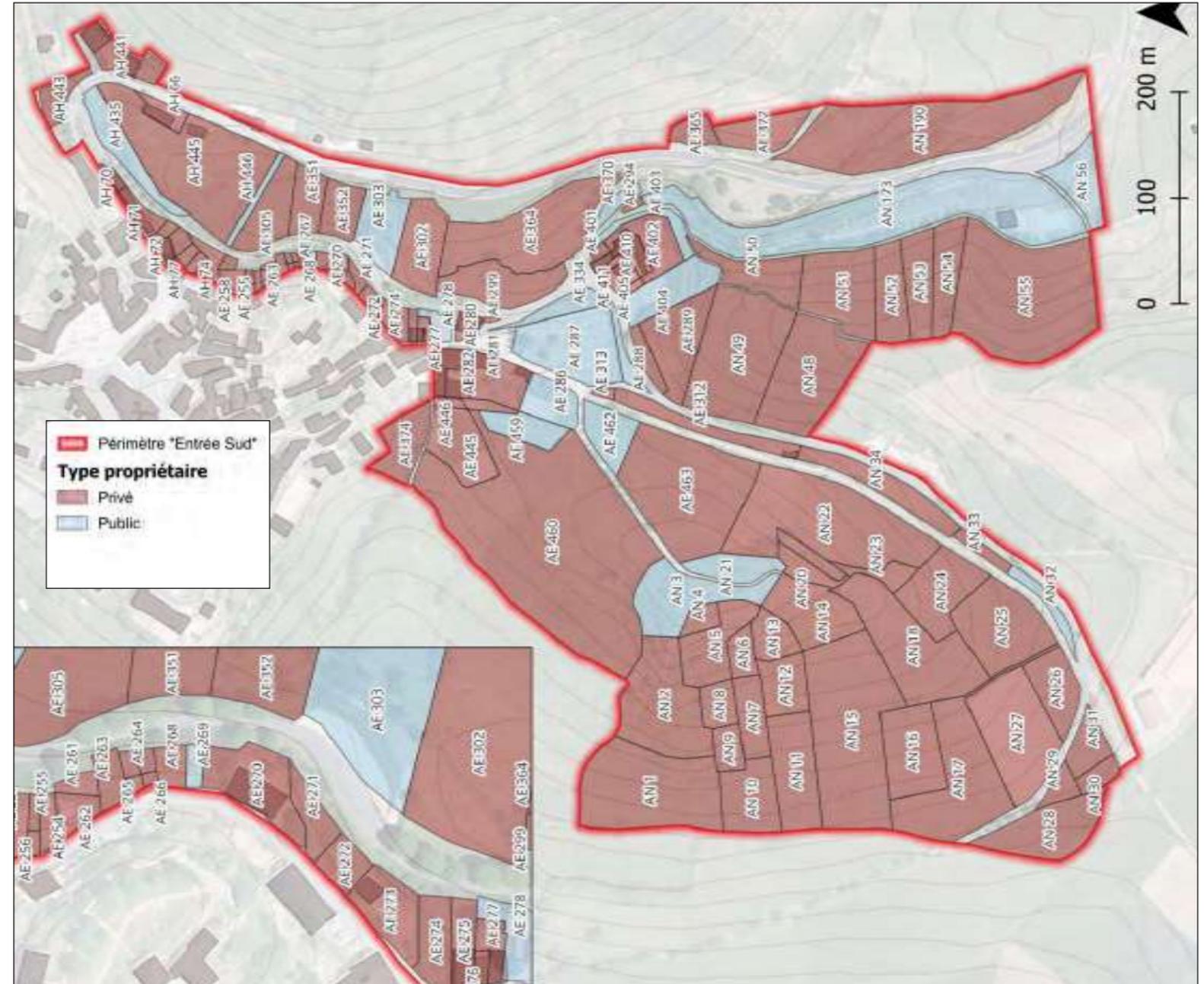
Zones bâties



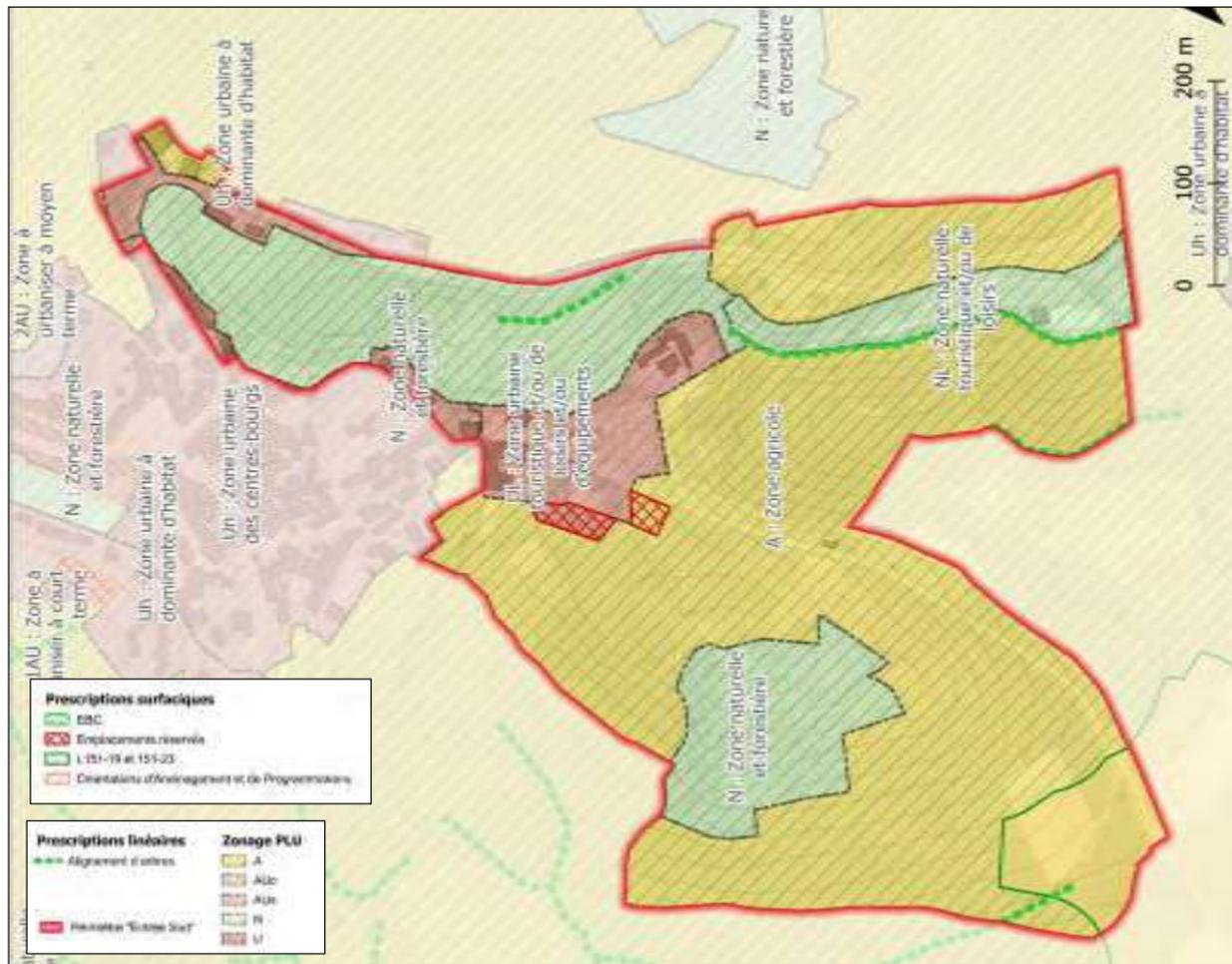
Auteur : Planéd, octobre 2021.

Source(s) : ADMIN EXPRESS (IGN, SANDRE, Fond : ESRI World Topo)

Propriétés communales



Contraintes réglementaires du PLUi

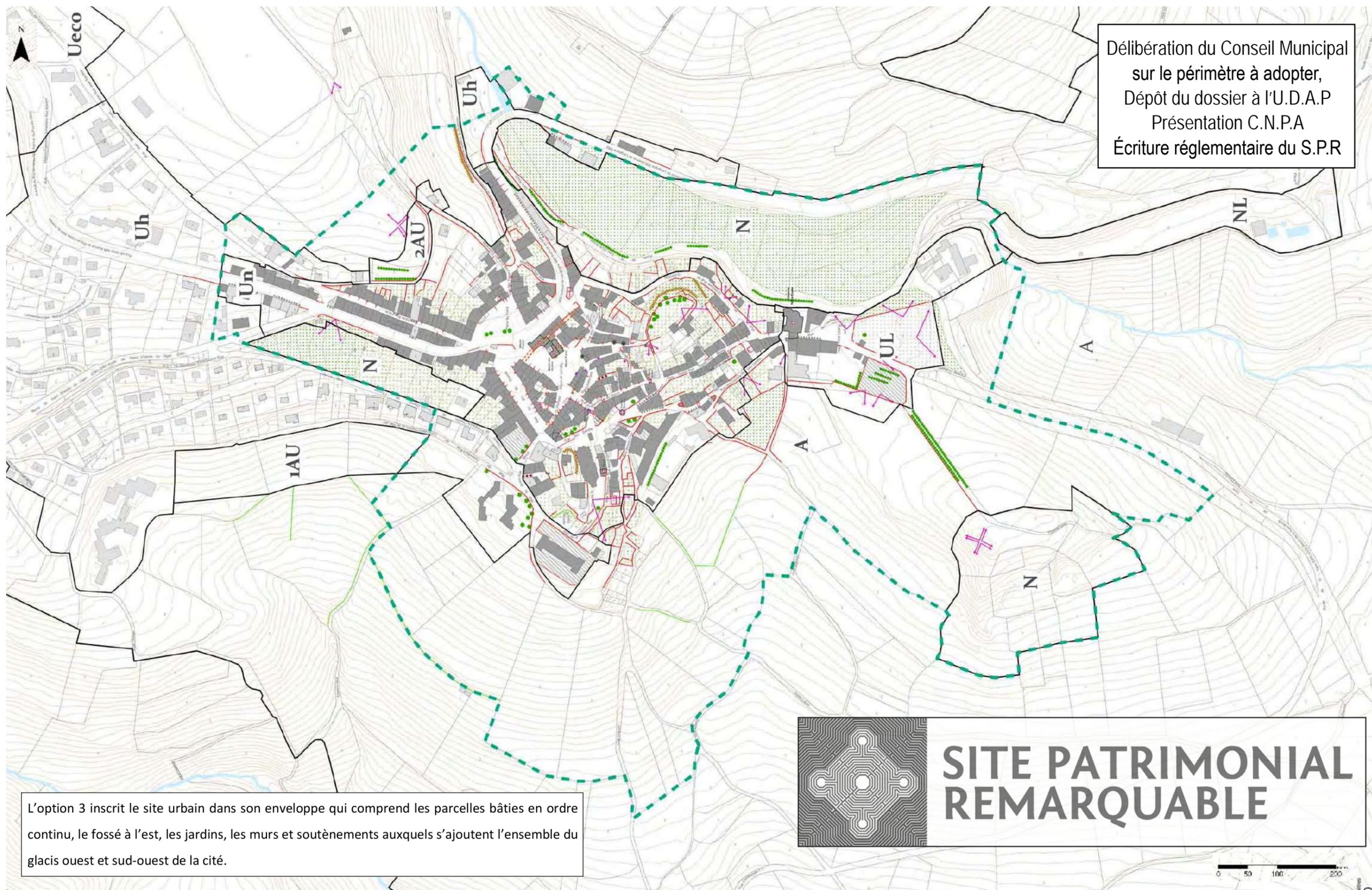


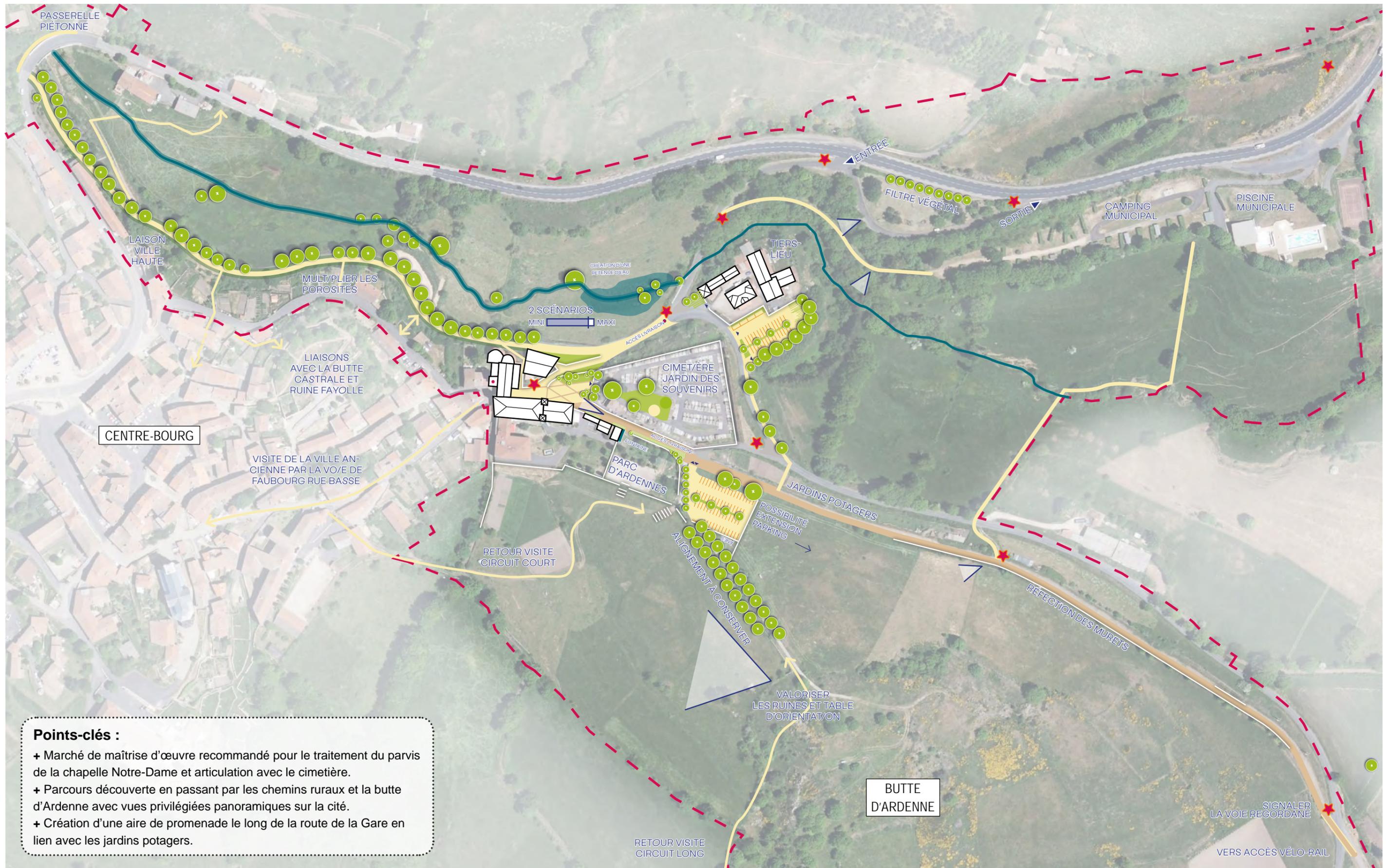
Auteur : Planéd, octobre 2021.

Source(s) : ADMIN EXPRESS (IGN, SANDRE, Fond : ESRI World Topo)

Propriétés communales / privées

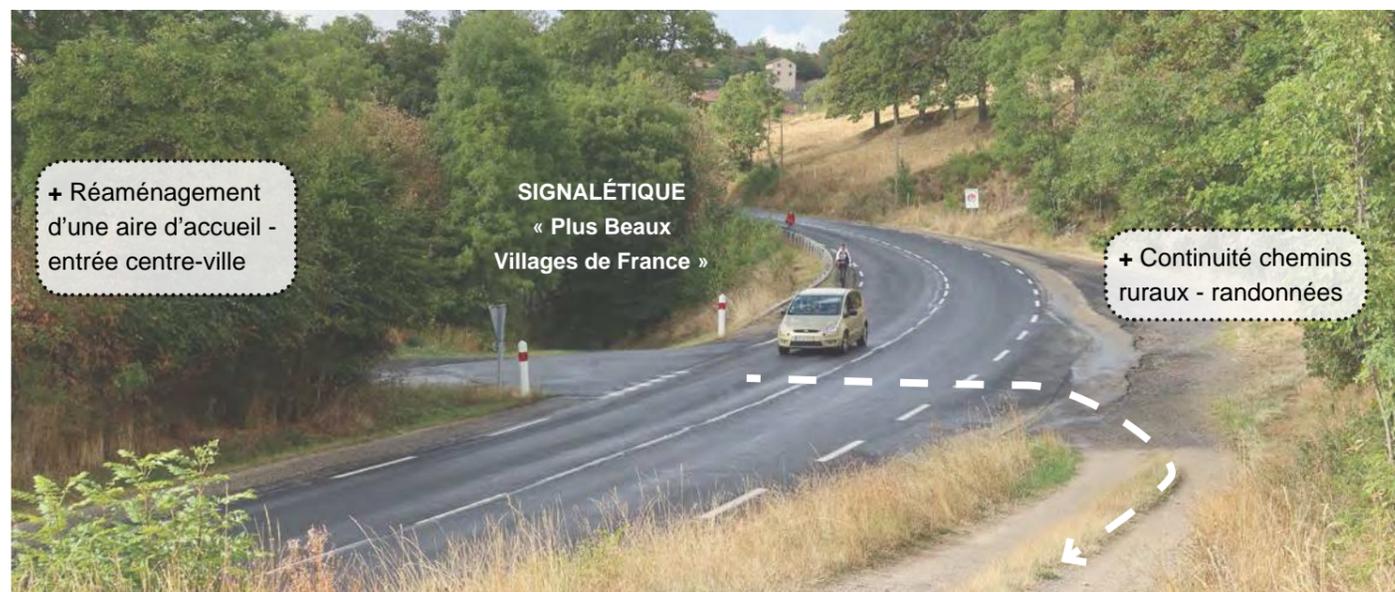


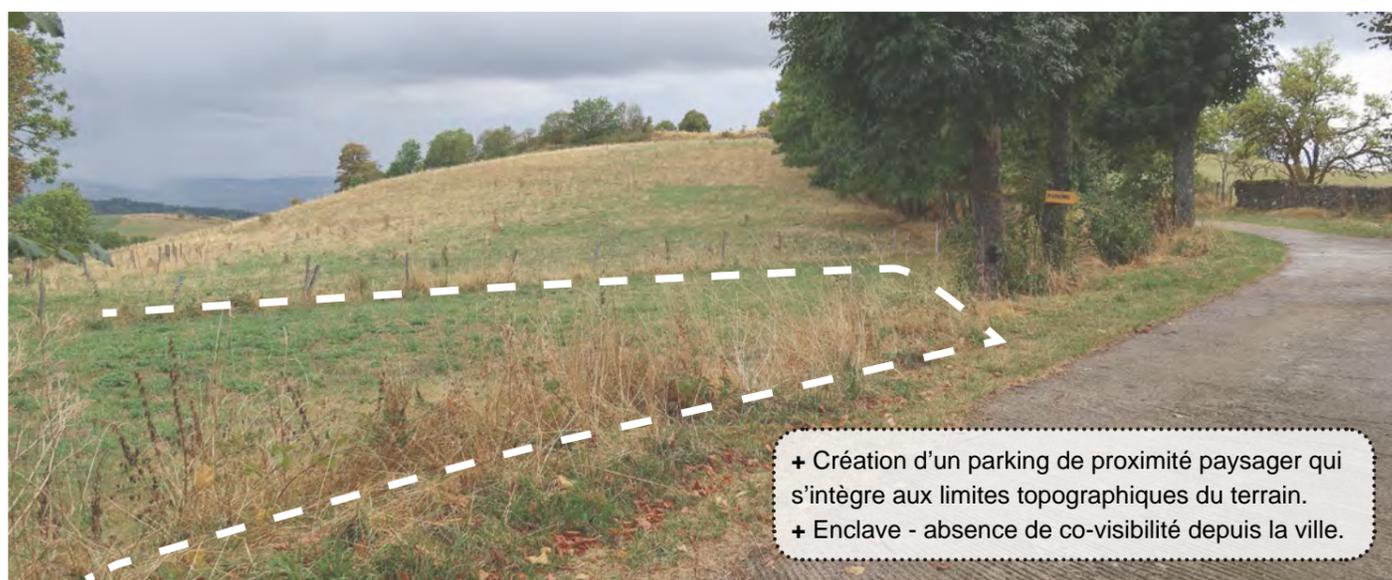
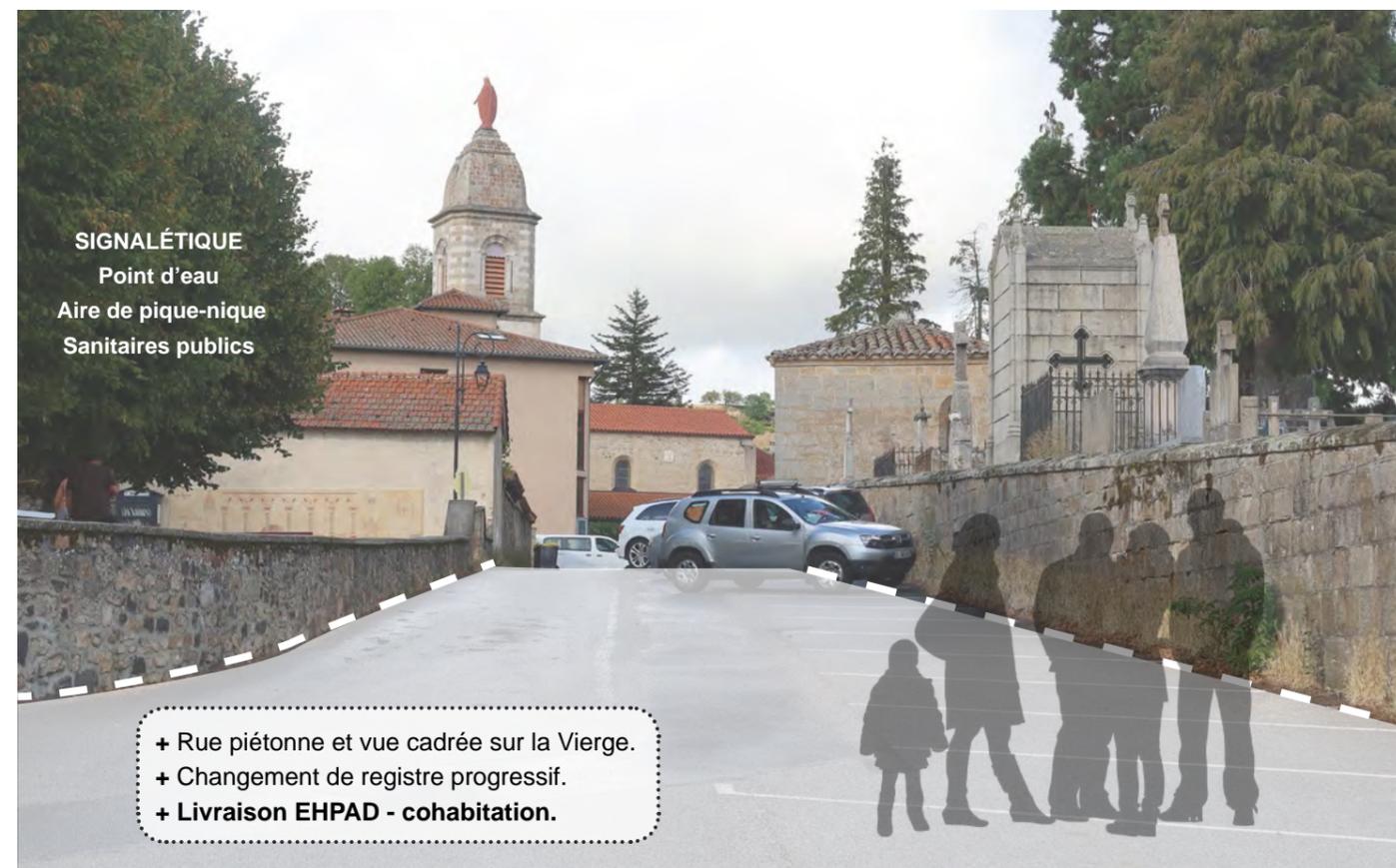




Points-clés :

- + Marché de maîtrise d'œuvre recommandé pour le traitement du parvis de la chapelle Notre-Dame et articulation avec le cimetière.
- + Parcours découverte en passant par les chemins ruraux et la butte d'Ardenne avec vues privilégiées panoramiques sur la cité.
- + Création d'une aire de promenade le long de la route de la Gare en lien avec les jardins potagers.





ENTRÉE SUD

1

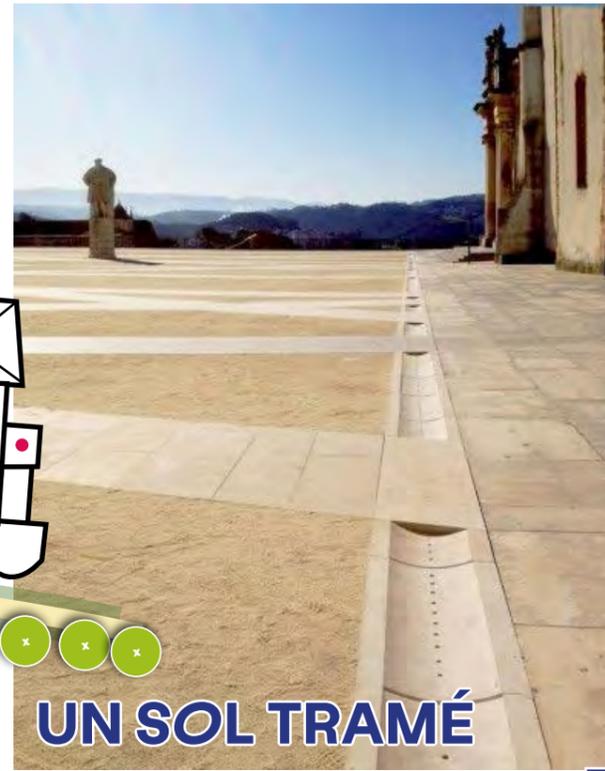
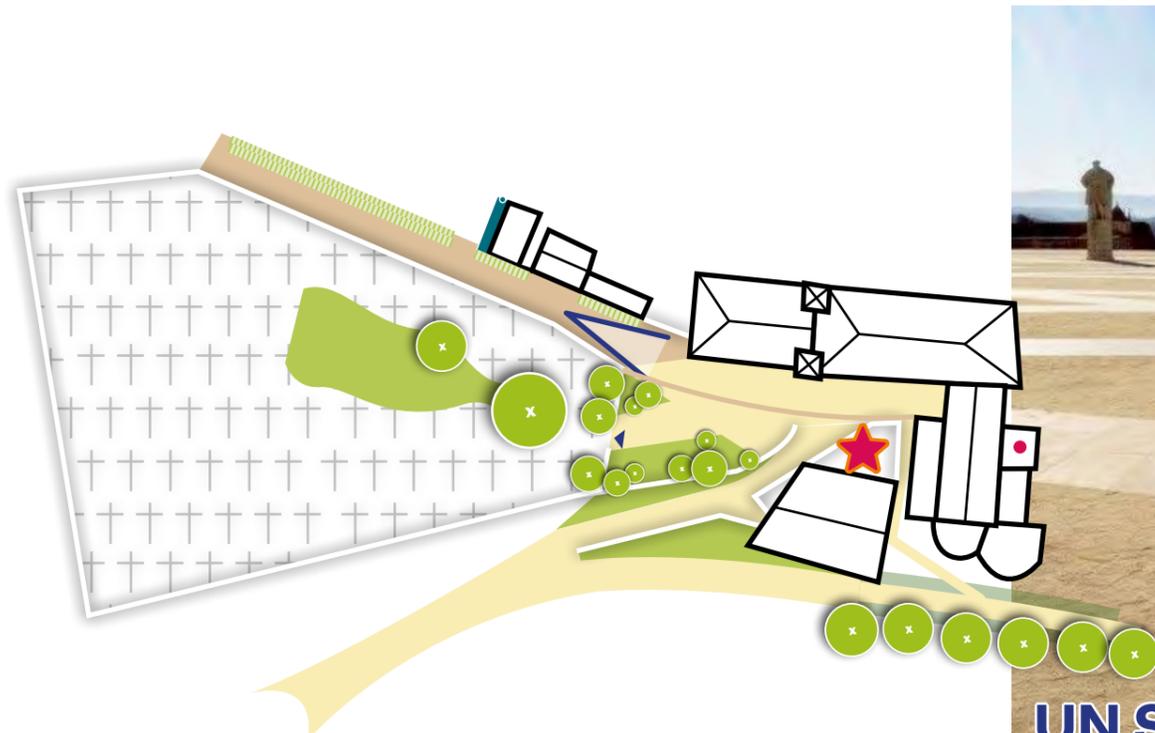
**PARTI
D'AMÉNAGEMENT**

2

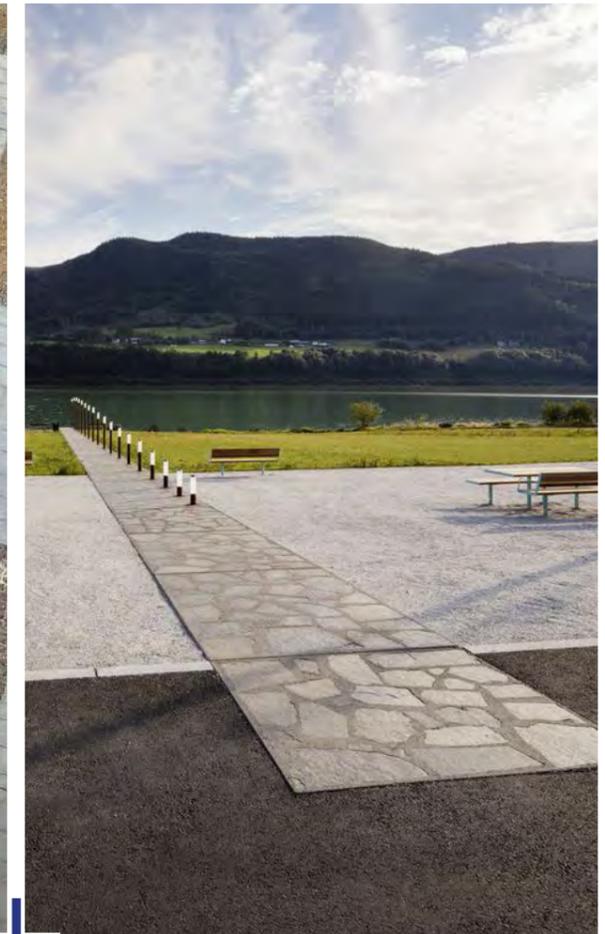
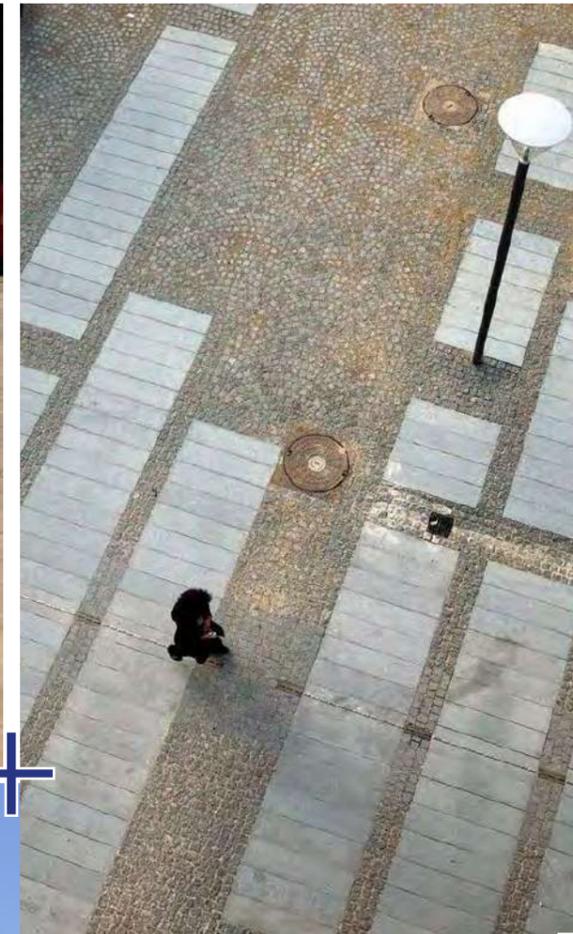
**OPPORTUNITÉS
FONCIÈRES**

3

RÉFÉRENCES



UN SOL TRAMÉ



AXE DU PROJET

+ Espace public dédié au piéton (accès riverains + livraison autorisés)

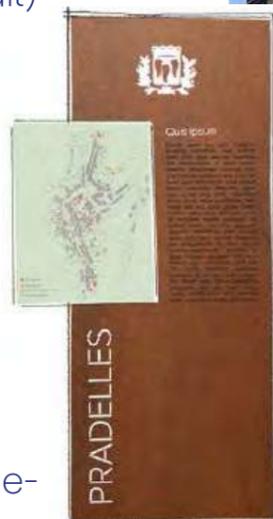
+ Guider le visiteur :

- > En multipliant les percées sur la vierge
- > Avec des lignes directrices au sol qui évoquent la voie Régordane
- > Avec une signalétique verticale (totem accueil)

+ Un espace public réversible

COROLLAIRE

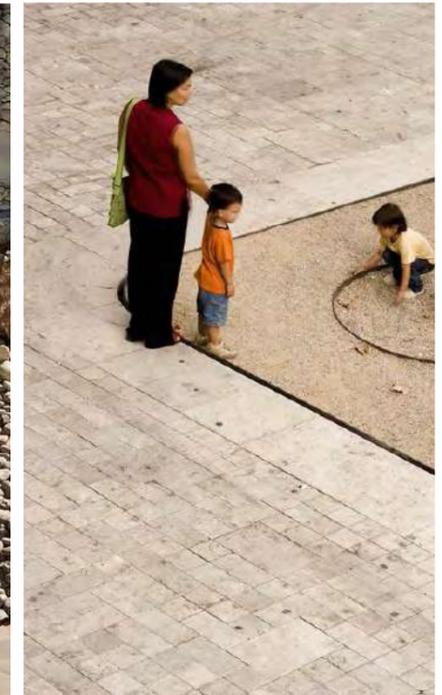
- + Mettre en place une nouvelle politique de stationnement à l'échelle du centre-bourg
- + Lancer la MOE sur l'aménagement des espaces publics

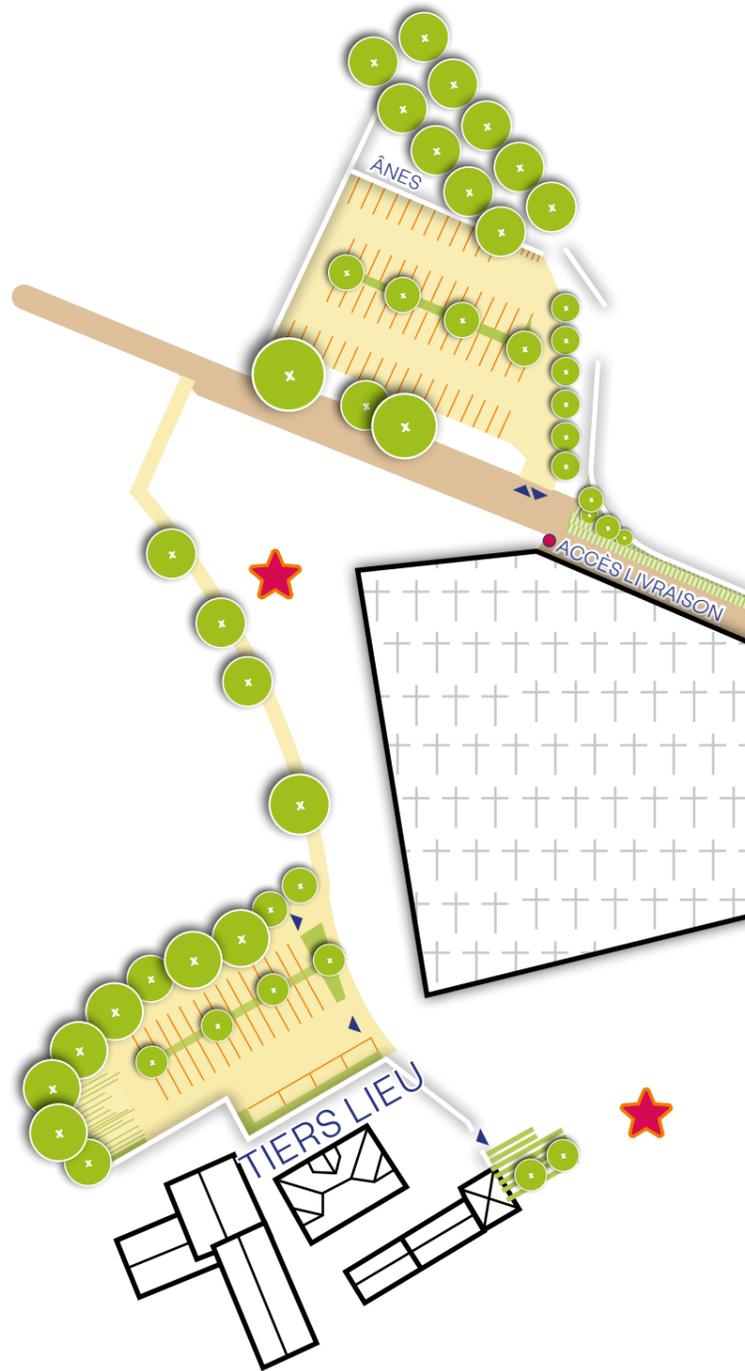


RÉINTERPRÉTATION DE LA CALADE



DES ASSISES





AXE DU PROJET

+ Poche parking des Ardennes

- > 60 places dédiées au personnel et visiteurs de la maison de retraite, aux riverains et aux visiteurs courte durée
- > Des arceaux vélo
- > 250m² pour les ânes ?

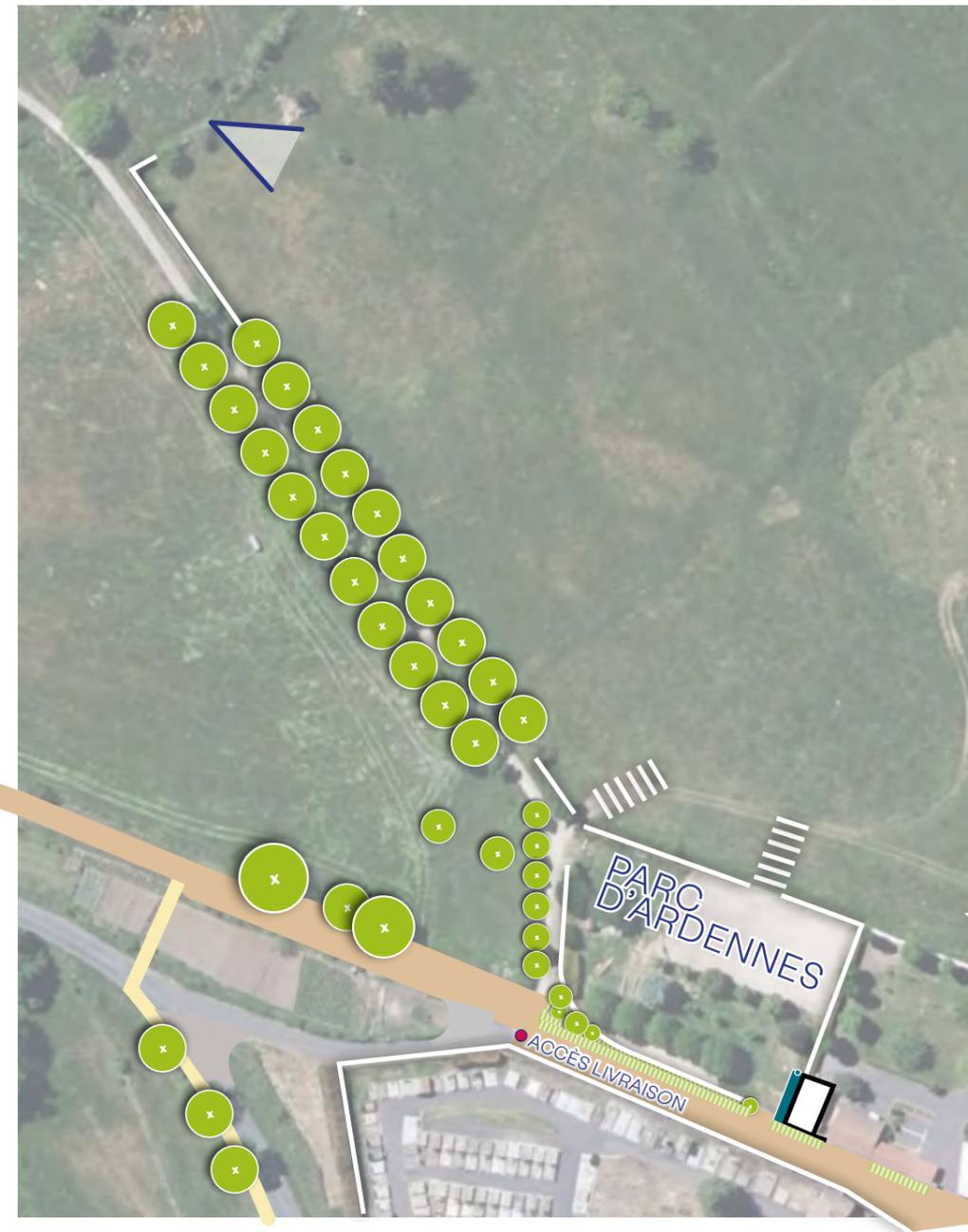
+ Poche parking des abattoirs

- > 1 place bus touristique
- > 10 places camping-car
- > 18 places voiture

+ Des parking végétalisés

COROLLAIRE

- + Mettre en place une nouvelle politique de stationnement à l'échelle du centre-bourg
- + Parking des abattoirs en zone A > changement de destination ?
- + Veille sur les anciens abattoirs
- + Lancer une étude équipement pour la création d'un tiers lieu ?



AXE DU PROJET

+ Conforter les usages du parc d'Ardennes :

- > Conserver cette qualité d'ombrage
- > espace multi-générationnel : aire de jeux, pétanque...
- > Point d'eau à créer, multiplier les assises

+ Conserver le double alignement d'arbre le long du cheminement vers la butte d'Ardennes

+ Valoriser la vue sur le centre historique : table d'orientation ?

COROLLAIRE

- + Ne pas construire à l'arrière de la maison de retraite (emplacement réservé zone UL)
- + Négocier un droit de passage sur les terres agricoles

